

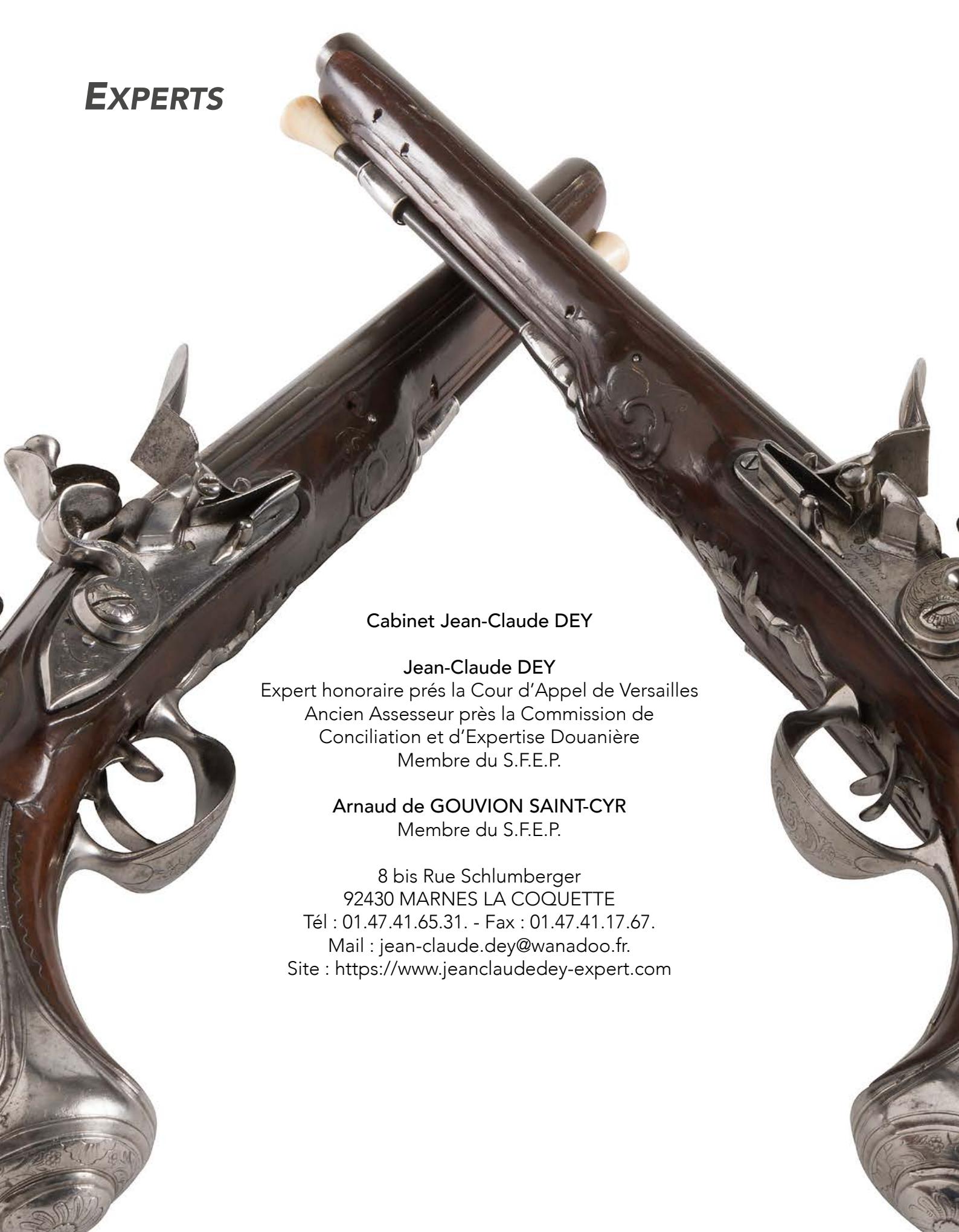
ADER
Nordmann & Dominique

ARMES ET SOUVENIRS
HISTORIQUES

Mercredi 30 octobre 2024



EXPERTS

A pair of antique flintlock pistols are positioned diagonally across the frame. The pistols have dark wooden stocks and highly decorative silver or brass-mounted barrels. The left pistol's barrel features a detailed engraving of a figure, while the right one has a similar design. Both have intricate silver plates on the frames and ornate triggers.

Cabinet Jean-Claude DEY

Jean-Claude DEY

Expert honoraire près la Cour d'Appel de Versailles
Ancien Assesseur près la Commission de
Conciliation et d'Expertise Douanière
Membre du S.F.E.P.

Arnaud de GOUVION SAINT-CYR

Membre du S.F.E.P.

8 bis Rue Schlumberger

92430 MARNES LA COQUETTE

Tél : 01.47.41.65.31. - Fax : 01.47.41.17.67.

Mail : jean-claude.dey@wanadoo.fr.

Site : <https://www.jeanclaudeley-expert.com>

ARMES & SOUVENIRS HISTORIQUES



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Salle des ventes Favart
3, rue Favart 75002 Paris
Mercredi 30 octobre à 14 h

EXPOSITION PUBLIQUE

Salle des ventes Favart
3, rue Favart 75002 Paris

Lundi 28 octobre de 11 h à 18 h
Mardi 29 octobre de 11 h à 18 h
Mercredi 30 octobre de 11 h à 12 h

Téléphone pendant l'exposition:
01 53 40 77 10

Catalogue visible sur
www.ader-paris.fr

En couverture : lot 38

Enchérissez en direct sur
www.drouotlive.com
www.interenchères.com

DROUOT.com INTERENCHÈRES



COMMISSAIRES-PRISEURS



David NORDMANN



Xavier DOMINIQUE

RESPONSABLES DE LA VENTE



Élodie DELABALLE
Responsable du
département
elodie.delaballe@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 16



Lucas DANEL
Rapports de condition
Ordres d'achat
lucas.danel@ader-paris.fr
Tél. : 01 78 91 10 10

HUILES SUR TOILE, DESSINS, AQUARELLES

COLLECTION SUR LA VENERIE
Aquarelles, huiles sur toile

SOUVENIRS DE NAPOLÉON I^e ET DE L'EMPIRE

Gilet et mouchoir de l'Empereur Napoléon Ier, autographes,
Statuettes, gravures, portefeuille, médaillons,
Aigle de drapeau 1815

ARMES BLANCHES DES XVII^e AU XX^e SIÈCLES

Fers de lance, épées, dagues, stylets, sabres, piques, espontons, poignard de mameluck,
glaives, couteaux, poignards

ARMES À FEU DES XVII^e AU XIX^e SIÈCLES, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

Arquebuses, pistolets et paires de pistolets à silex et à percussion,
Fusil double de LE PAGE à silex, revolvers, armes U.S.

ARMES DE CHASSE ET DE TIR DE CATÉGORIE C À DÉCLARER

Carabines John Wayne, Comanche, Winchester 94...
Fusils et paire de fusils Holland & Holland calibre 12-65,
Falcor, Darne, Merkel, Forgeron, Simplex, Beretta, Mauser...

BAÏONNETTES, ÉQUIPEMENT ET SOUVENIRS
CUIVRERIES ET DIVERS

PRÉCISIONS ET ANNOTATIONS SE TROUVANT DANS DESCRIPTIONS

SUP. (superbe)

Pièces en parfait état, anciennes mais proches du neuf.

T.B.E. (très bon état)

Pièces avec légères marques du temps.

B.E. (bon état)

Pièces complètes, non oxydées, avec légères traces d'usage.

A.B.E. (assez bon état)

Pièces complètes, avec traces d'usage, petits coups ou griffes.

E.M. (état moyen)

Pièces piquées et/ou mécaniques détériorées, pouvant être restaurées.

M.E. (mauvais état) ou « Dans l'état »

Cassures, fortes piqûres, manque de pièces ou de bois.

Pièces de fouille

Objets sortis de terre ou de l'eau, fortement détériorés, mais restant des témoins de l'Histoire.

Dans tous les cas, il faut également prêter attention aux commentaires ci-dessus écrits entre parenthèses après les états de conservation cités notamment dans les descriptifs de nos catalogues.

HUILE SUR TOILES ET DESSINS



1
EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013).

Trompette, Régiment du dauphin. Début du XVIII^e siècle

Aquarelle signée en bas à gauche.

32,5 x 26 cm (à vue)

Encadrée sous verre.

150 / 200 €



2

2

ÉCOLE AMÉRICAINE DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE.
Femme pleurant les cendres de James Locock Cusack sur fond des drapeaux U.S. et Français
Légendé « DULCE ET DECORUM EST PRO PATRIA MORI Hor : UBI LIBERTAS IBI PATRIA Virg. »

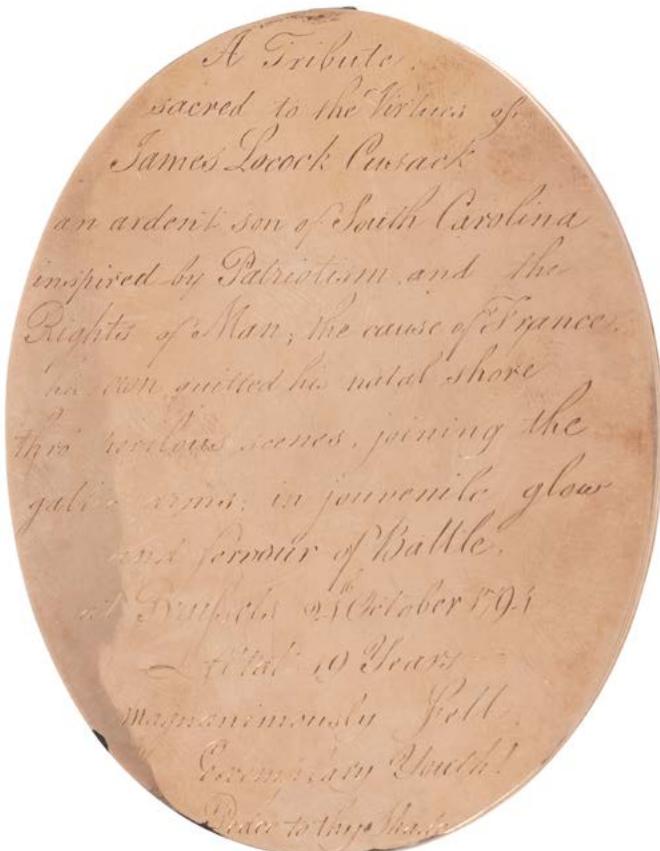
Miniature ovale (cassure) sur ivoire.

Sous verre. Cadre en or gravé « A tribute sacred to the Virtues of James Locock Cusack an ardent son of South Carolina inspired by Patriotism and the Rights of Man, the cause of France, his own, quitted his natal shore, thro perilous scenes, joining the Gallie arms, in juvenile glow and fervour of battleat Brussels 24th october 1794 at 19 years magnanimously fell.

Exemplary Youth. Peace to thy shade. »

71 x 54 mm - Poids brut : 40 g

A.B.E.



Biographie :

Étonnante destinée de ce jeune américain, James Locock Cusack, venu en France à 18 ans pour la cause de la liberté, servant à l'armée du Nord chez les dragons. Mort à Bruxelles le 20 octobre 1794.

Le moniteur raconte son histoire : « Du 24 mai 1793, l'an 2.

Votre journal, citoyen, est l'un des plus répandus ; nous vous prions, en conséquence, d'y inscrire les détails suivants qui seront utiles à quantité de maisons de commerce et intéressants pour tout le monde. Un jeune Charlestownien, âgé de dix-huit ans (James Locock-Cusack), d'une famille des plus distinguées de la Caroline-Sud, beau-fils du colonel Huger, maire de Charlestown, plein d'enthousiasme pour les principes de la Révolution française, a quitté sa famille, ses propriétés, ses habitudes et ses jouissances, pour venir offrir ses services à la république française. Il s'est embarqué en mars dernier sur le navire l'Heureux, de Bordeaux, faisant voile pour France, lequel a été pris après un mois de traversée par un corsaire anglais qui l'a conduit à Guernesey. Le jeune Cusack a été prisonnier pendant vingt-deux jours dans cette île, et après tous les efforts vainement employés pour le dégoûter de son projet, il lui a été permis de suivre sa destination. Le jeune républicain fit aussitôt l'acquisition d'un bateau, prit avec lui quelques pauvres Français retenus par l'embargo auxquels il offrit le passage ; il s'abandonna avec eux aux soins de la Providence, et aborda bientôt les côtes de France à peu de distance de Cherbourg. Ce jeune homme, voyant une côte hérissée de rochers escarpés, voulut s'écartier pour débarquer sur une grève peu éloignée qui lui paraissait plus favorable. A ce mouvement rétrograde, les habitants du pays qui pensaient que c'était un ennemi qui fuyait, firent une décharge de coups de fusil à portée, et aussitôt une barque de pêcheur sur laquelle montèrent plusieurs gardes nationales, aborda le bateau étranger, et le conduisit à terre. Les officiers municipaux, pleins de zèle, firent conduire le jeune étranger et ses passagers devant nous. Quelle fut notre surprise lorsqu'au lieu d'un ennemi ou d'un émigré comme on nous l'avait annoncé, nous avons reconnu par quantité de lettres du citoyen Mangourit, consul de la république française à Charlestown, écrites tant aux ministres qu'à nombre de membres de la Convention, etc., que nous possédions dans notre sein, un ardent ami de la liberté et de la république spécialement recommandé aux généraux Custine et Biron ! Nous nous fîmes un devoir de présenter ce jeune homme aux officiers municipaux, à la Société républicaine : il fut reçu avec applaudissements ». 800 / 1 000 €



3

ANTOINETTE CÉCILE HORTENSE HAUDEBOURG, DIT HAUDEBOURG LESCOT (PARIS 1784-1845)
Portrait du général Herbin-Dessaux en uniforme de général de brigade, portant ses décorations.

Huile sur toile.

Signée, localisée et datée à droite « Hortense Lescot / Rome 1807 » (signature renforcée).

Porte une étiquette au revers du châssis « Le Général Herbin Dessaux né à Jauval (Ardennes) en 1755 décédé en son château de Balen (Ardennes) en 1832 ».

Porte une étiquette XX^e au revers du châssis

74 x 60,5 cm

Restaurations anciennes, les décorations ont été modifiées à la Restauration par l'ajout de la croix de Saint Louis et le port en sautoir de l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur.

La même année, à Rome, Hortense Lescot peint aussi le Portrait de Pierre Paris, architecte directeur par intérim de l'Académie impériale de France à Rome (conservé à Besançon).

Née Hortense Lescot, devenue Haudebourt-Lescot par son mariage, Hortense Haudebourg-Lescot est formée à Paris puis à Rome par Guillaume Guillon dit Lethière. Elle aime représenter des scènes de la vie populaire italienne avant d'être adoptée comme portraitiste par la société parisienne. Peintre attitrée de la duchesse de Berry, elle bénéficie sous Louis-Philippe de commandes pour Versailles.

Biographie :

Jean Baptiste HERBIN-DESSAUX (1755-1832)

Soldat en 1775, sous-lieutenant en 1781, lieutenant en 1787, capitaine en 1792, il commanda une compagnie de grenadiers et servit aux armées des Alpes et d'Italie. Devenu chef de brigade, il se distingua à la bataille de Castiglione delle Stiviere (3 au 5 août 1796, en Lombardie : victoire de Bonaparte sur les Autrichiens). Nommé général de brigade, il s'illustra à la bataille de Marengo (14 juin 1800, au Piémont : victoire de Bonaparte sur les Autrichiens). Il servit sous Masséna. Il contribua puissamment à la victoire des Français sur les Autrichiens à Castelfranco Veneto en 1805. Il rentra en France en 1809 et prit sa retraite. Rappelé à l'activité en 1814, il commanda une division militaire dans les Ardennes. Après l'abdication de Napoléon Ier, il fit sa soumission à Louis XVIII et fut mis au commandement du département des Ardennes. Fait chevalier de Saint-Louis, il fut promu lieutenant général, grade qu'il conserva pendant les Cent-Jours. Il prit définitivement sa retraite en 1816.

Il était chevalier de la Couronne de Fer depuis le 18 mars 1807 et commandeur de la Légion d'honneur depuis l'An XII.

1 500 / 2 000 €

Fiche réalisée en collaboration avec le cabinet Turquin.



4

LUCIEN ROUSSELOT (1900-1992).*Lancier rouge de la Garde impériale. Époque Premier Empire*

Aquarelle signée en bas à droite.

34 x 26,5 cm (à vue)

Encadrée sous verre.

400 / 500 €



5

ÉDOUARD DETAILLE (1848-1912).*Lancier rouge de la Garde impériale. Premier Empire*

Dessin à la plume et crayons de couleurs, monogrammé « ED » en bas à droite.

19 x 15,5 cm

Encadré sous verre.

150 / 200 €

6

ÉMILE BOUTIGNY (1853-1929).*Dragon lisant une missive*

Dessin au fusain rehaussé, signé en bas à gauche, et dédicacé « Aux braves poilus Italiens »

36 x 26 cm

Encadré sous verre.

A.B.E.

250 / 300 €





7

THÉODORE JUNG (D'APRÈS)

« *La bataille de Wachau le 16 octobre 1813* »

Grande aquarelle présentant le panorama de la bataille vu du côté français.
61 x 99,5 cm.

Oeuvre en rapport :

Notre aquarelle est à rapprocher d'une œuvre de Théodore Jung datée de 1837, dont elle reprend quasiment à l'identique la composition.

Le combat de Wachau, près Leipzig ; première journée, 16 octobre 1813, collection du musée du Louvre,
dépôt au musée national du Château de Versailles. 600 / 800 €



8

ÉCOLE ANGLAISE DU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE.
Cavaleries britanniques, vers 1850

Dessin au lavis
18 x 15 cm
Encadré sous verre.
B.E.

60 / 80 €

9

LAURENT GOETHALS (1865-1943).
Le général Ulrich lors de la défense de Strasbourg 1870.

Huile sur toile signée en bas à droite.
48 x 65 cm
Cadre doré moderne.
A.B.E. (Restaurations par pièce et petit trou).
600 / 800 €



10

ÉDOUARD DETAILLE (1848-1912).
Étude de Guides de la Garde impériale.
Second Empire
Dessin au fusain et pastel, portant le cachet de la vente de l'atelier, sur papier bleu.
30 x 26 cm
B.E.

200 / 300 €

11

ÉDOUARD DETAILLE (ATTRIBUÉ À)
Curé et enfant de chœur
Dessin au crayon et fusain, porte une signature
« Détaille »
27 x 21 cm
A.B.E.
80 / 100 €



**12
ÉDOUARD DETAILLE (ENTOURAGE DE).**

Saint Cyrien en pied

Aquarelle portant une signature en bas à droite.
26 x 17 cm
Sous verre. Cadre en bois portant un cartouche « E. DETAILLE ».
Au verso, un dessin à la plume représente les loges d'un théâtre vers 1880.

80 / 100 €



**13
DUJON. ÉCOLE FRANÇAISE DU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE.**

Cuirassier retenant la monture d'un général

Dessin au crayon, signé en bas à gauche.
59 x 45 cm
Encadré sous verre.
B.E.

150 / 200 €



**14
SÉNÉCHAL PÈRE. ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE.**

Retour d'un prisonnier d'Allemagne. Dédié au commandant du 16^e bataillon de chasseurs à pied.
Fin dessin au crayon signé en bas à droite
« Sénéchal Père ancien page de Napoléon Ier Fecit à l'âge de 71 ans le 5 mai 1872 anniversaire de la mort de son ancien et immortel Maître ».
26,5 x 33 cm
Encadré sous verre.
B.E.

250 / 300 €



**15
JEAN LAFON (1886-1973). ÉCOLE FRANÇAISE.**

Souvenirs de captivité à Müncheberg, de 1914 à 1917 ; Soldats scènes de genre ; Portraits
Ensemble de onze dessins, gouaches et une huile sur toile.

Neuf portent le cachet d'inspection des autorités allemandes.
Formats divers.
A.B.E.
Bel ensemble réalisé en captivité. 150 / 200 €



16

ÉCOLE FRANÇAISE DU DÉBUT DU XIX^E SIÈCLE.**Types d'officiers de la 1^{re} Guerre mondiale**

Aquarelle et gouache monogrammé en haut à gauche.

50 x 16 cm

A.B.E.

Caricatures présentant différents officiers des nations belligérantes (France, Angleterre, Italie, Japon, U.S.A., Allemagne). 100 / 150 €



17

MAURICE DE LAMBERT (1863- ?).**Officier d'infanterie en pied durant la 1^{ère} Guerre mondiale**

Dessin au fusain et aquarelle, signé et daté « 1916 » en bas à droite.

31 x 16 cm

Encadré sous verre.

B.E.

100 / 150 €



18

FRANCIS DAROIS (1934-2015).**Attaque de Junkers 87 « Stuka ». Juin 1940**

Aquarelle et gouache signée et datée 1982.

36 x 29 cm

Encadrée sous verre.

B.E.

200 / 300 €



19

FRANCK ELIM (ACTIF DE 1910 À 1945).
Défilé de spahis devant le sultan du Maroc et le général de Gaulle le 18 juin 1945

Huile sur panneau signée en bas à droite.
38 x 45 cm
Cadre doré.
B.E.

Élie de La Morinière dit Franck Elim :

Peintre animalier, Membre de la Société des Peintres et Sculpteurs de chevaux. 500 / 600 €

20

UN ENSEMBLE DE QUATRE AFFICHES PORTANT LE TAMON DU COMITÉ DU SECOURS NATIONAL :

- POULBOT (d'après)

« EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE. N'oublie de souscrire... pour la victoire !...et le retour !. »
Imprimerie DEVAMBEZ Paris.

114 x 79 cm

(Usures et manques en bordure).

- ABEL FAIVRE (d'après).

« POUR LA FRANCE, VERSEZ VOTRE OR »
Imprimerie Devambez, éditée par la société des amis des artistes.

120 x 80,5 cm

(Déchirures et manques)

- ADLER (d'après)

« EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE. Eux aussi font leur devoir. »
Imprimerie Crété.

120 x 80 cm

Rousseurs et petits manques.

- NAUDIN (d'après)

« EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE. Faisons tous notre devoir ». Imprimerie Devambez.

79 x 114 cm

Déchirures en marge.

150 / 200 €



21

EMMANUEL FREMIET (1824-1910). ÉCOLE FRANÇAISE.

Artilleur de la Ligne à cheval

Sujet en bronze à patine foncée, signé sur la terrasse.

T.B.E.

Hauteur : 36 cm – Longueur : 27 cm

2 500 / 3 000 €





22

DOMINIQUE BILLIET. ÉCOLE FRANÇAISE DU XX^E SIÈCLE.

Veneur et ses chiens, I^{er} Empire

Scène en résine polychrome, le veneur habillé de tissus, cuir, passementerie et métal.

L'ensemble sur socle en bois, signé et daté « décembre 2004 ».

Dans son coffret de transport.

48 x 56 x 36 cm

1 000 / 1 500 €



23

EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013). ÉCOLE FRANÇAISE.

L'Empereur Napoléon I^{er} et l'Impératrice Joséphine à la chasse

Aquarelle avec rehauts de gouache signée en bas à droite.

Encadrée sous verre.

44 x 59 cm

300 / 400 €



24

EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013). ÉCOLE FRANÇAISE.

Veneur et ses chiens, I^{er} Empire

Aquarelle avec rehauts de gouache signée en bas à droite.

Encadrée sous verre.

44 x 58 cm

B.E.

200 / 300 €



25
**EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013). ÉCOLE
FRANÇAISE.**

Veneur et sa meute, I^{er} Empire

Aquarelle avec rehauts de gouache signée en
bas à droite.
Encadrée sous verre.

45 x 57 cm

200 / 300 €



26
**EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013). ÉCOLE
FRANÇAISE.**

Couple à cheval en promenade

Aquarelle avec rehauts de gouache signée en
bas à droite.
Encadrée sous verre.

31 x 40 cm

200 / 300 €



27
**EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013). ÉCOLE
FRANÇAISE.**

Les chevaux dans l'enclos

Aquarelle avec rehauts de gouache signée en
bas à droite.
Encadrée sous verre.

29 x 40 cm

On y joint un tirage d'Eugène Lelievre sur les
spahis durant la 1^{re} G.M. 200 / 300 €



28
**EUGÈNE LELIEPVRE (1908-2013). ÉCOLE
FRANÇAISE, D'APRÈS DE CONDAMY.**

Promenade en calèche

Huile sur toile signée en bas à droite.

Cadre en bois doré.

60 x 80 cm

B.E.

800 / 1 000 €



**29
ESBRARD, GRAVEUR. XIX^E SIÈCLE.**

Série de quatre gravures

- Baron GROS (d'après)

Napoléon recevant les clefs de Vienne

- Antonio Rafaelle Calliano (d'après)

Napoléon visitant le champ de bataille d'Eylau

- Jean-Baptiste Debret (d'après)

Napoléon honorant le malheur des blessés ennemis

- Claude Gautherot (d'après)

Napoléon blessé à Ratisbonne

Cadres dorés à palmettes (accidents).

57 x 76 cm

A.B.E.

600 / 800 €



30

DROUOT. ÉCOLE FRANÇAISE DE LA FIN DU XIX^E SIÈCLE.

L'Empereur Napoléon Ier en pied

Sujet en bronze signé sur la terrasse.

Hauteur : 66 cm

B.E.

1 000 / 1 500 €



31

MOUCHOIR DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER}.

En batiste blanc, ourlé et brodé au chiffre « N » dans un des angles.

70 x 70 cm

Époque I^{er} Empire.

B.E. (Petites tâches de rouille).

Provenance :

Collection Glain 1^{re} vente, Angers (Maître Martin), 23 novembre 1980, lot 392.

Il est noté que ce mouchoir venant de Sainte Hélène proviendrait des souvenirs de Bertrand offerts au comte Doumerc (1765-1847), colonel de cuirassiers puis général de division en 1810.

4 000 / 6 000 €

32

GILET DE L'EMPEREUR NAPOLÉON I^{ER}.

Fermant par 11 boutons recouverts en suite, en coton piqué blanc, à petit col à pointe coupée et deux fausses poches. Dos en fine toile ivoire à quatre lacets.

B.E. (Tâches de rouille).

Provenance :

Vente Versailles, hôtel Rameau, maître Blache, commissaire-priseur, le 22 novembre 1981, lot n°88.

Avec copie du certificat dactylographié de Madame Jarosson (vers 1980) :

« Je certifie que ce gilet a appartenu à l'Empereur Napoléon I^{er} et a été rapporté de Sainte-Hélène par le Général comte Bertrand, grand maréchal du palais. Il a été ensuite la propriété de son fils, le vicomte Henry Bertrand qui l'a légué à sa fille adoptive Mlle Junot d'Abrantès, vicomtesse de la Ferrière, ma propre grand-mère ».

Les Jarosson étaient effectivement apparentés au Junot, via Monique ARTAUD de La FERRIÈRE (1884-1957).

10 000 / 15 000 €



Napoleon, par la grâce de Dieu et les Constitutions de l'Empire, Empereur des Français,
Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la
Confédération Suisse, &c. &c. &c.,

Aux premiers Président, Présidents et Conseillers composant notre Cour impériale de Paix.

See section of the State Board on Environment and Natural Resources on environmental impact statement requirements. It is recommended that environmental impact statements be limited to environmental impacts of proposed projects.

Nous avons signé les applications de Béziers, Narbonne, Toulouse et Aix pour la vente de l'ordre de Saint-Jean condamné par l'Assemblée à une vente dans l'ordre de l'Ordre des Templiers le 27 juillet 1792, et les premières ventes ont été effectuées pour l'usage de l'ordre de Saint-Jean.

Mesmeudous et vidommeus que les presentes Lettres, seclles du sceau de l'Empereur, vous soient presentees par notre Procurer general en laquelle (qui, en audience publique, ou l'empereur sera condon, pour en etre de la lecture debon, et la telle decouvert, en presence de l'Officier commandant la Gardesmeute a
que ledit Procurer general des mises transmises sur nos registres, a la requiston du misme Procurer general, avec annotation d'ecelle en margin des bar minutes des actes de confirmation.

Donnez à ce tableau l'état de l'Assemblée sous le second de l'Empire, le quartier sera mis dans le tableau.

W

Yu par nous Archibancheau de l'Empire,

Salut l'Empereur:

Le Grand-Juge Ministre de la Justice,

Le Ministre Secrétaire d'Etat,

33

LETTER OF GRACE SIGNED BY THE EMPEROR NAPOLEON IST.

Lettre sur vélin, au nom de Baptiste LABORDE, garde nationale des Hautes Pyrénées, condamné à cinq ans de boulet pour désertion.

Fait au Palais de Trianon le 14 mars 1813.

Signature de l'Empereur Napoléon I^e, de Cambacérès, du grand juge duc de Massa et du secrétaire d'état Daru.

Daru.
58 x 45 cm

30 x
B/E

800 / 1 000 €



34

LOT DE SOUVENIRS :

- L'Empereur Napoléon I^{er} de profil, en bronze doré, d'après David d'Angers.
- Statuette de l'Empereur Napoléon I^{er} en pied. Hauteur : 7 cm
- Plaque à l'aigle type 1850 en bronze. Diamètre : 15,5 cm
- Plaque à l'aigle en métal argenté « St Raphaël m'a conduit et ramené sain et sauf ». On y joint une médaille militaire III^e République, en métal doré et argenté, ruban, sous verre.

80 / 120 €

35

DAVID (D'APRÈS).

« Napoléon le grand, dédié à Mrs les Généraux Bertrand, Gourgaud, Montholon et Mr le comte de Las Cases ses fidèles compagnons d'exil sur le Roc de Sainte Hélène.

Gravure par Badoureau.

47 x 35 cm

Encadré sous verre.

A.B.E. (Rousseurs).

150 / 200 €



36

DEUX SOUVENIRS NAPOLÉONIENS :

- Le Comte Songis Premier Inspecteur général de l'artillerie
Médaillasson en galvanoplastie de cuivre.
Diamètre : 16 cm. Fin du XIX^e siècle.
- La Bataille des trois Empires.
Couvercle de boîte en bois compressé (fête).
Encadré.
Diamètre : 7,5 cm

100 / 150 €

37

PORTEFEUILLE À SOUFFLETS, EN MAROQUIN ROUGE

ET VERT, DÉCORÉ DE FRISES AU PETIT FER À L'OR.

Serrure à trois encoches et coins de renfort en argent. Intérieur à douze séparations garnies de toile verte nominatives aux douze mois du calendrier révolutionnaire.

Étiquette de « Garnesson. Palais royal n°225 et Galerie de pierre n°136 ».

B.E. Avec son rabat intérieur.

18 x 32 cm

B.E. Époque Révolution-Consulat. 400 / 600 €





38

RARE AIGLE DE DRAPEAU MODÈLE 1815.

En bronze doré, maintenant un fusil dans une de ses serres.

Remontée sur un caisson à décor de rinceaux et une douille vers 1830.

Dimensions : 38,5 x 22 cm

A.B.E. (Redoré, fusil probablement remonté à l'envers lors de l'ajout du caisson en 1830). Époque Premier Empire.

Provenance :

- Ancienne collection du général Regnault
- Collection particulière.

Bibliographie :

- Général Jean Regnault « Les aigles impériales 1804-1815 ». Notre aigle reproduite figure 56 : « Aigle régimentaire modèle 1815. Démontée de son caisson en 1815, cette aigle a été remontée sans doute après 1830 un caisson de Garde nationale. A été redorée et le foudre remonté à l'envers.
- Pierre CHARRIE référence lui aussi cette aigle comme un modèle 1815 : « Une aigle remontée sur un caisson de Garde nationale 1830. Ex-collection Regnault. »

5 000 / 6 000 €



39

RARE BICORNE DE DEMI-SOLDE.

En feutre taupé noir, orné de deux galons et d'un motif en fleurs brodé sur fond tressé. Coiffe intérieure en fine toile écarlate à bandeau noir.
A.B.E. Vers 1820-1830.

200 / 300 €



40

DEUX MÉDAILLONS :

- « NAPOLEON 1^{er} EMPR^r ET ROI ». Médailon en laiton doré. 11 cm.
- « Napoléon, Prince Impérial, né le 16 mars 1856 ». En laiton patiné. Encadré sous verre.
B.E.

100 / 150 €



41

SOUVENIRS DE BONAPARTE ET DE NAPOLÉON I^{er} :

- tabatière en corne. 9 x 11 cm
- L'empereur Napoléon Ier en buste en biscuit sur socle en porcelaine. Hauteur : 15 cm
- Napoléon I^{er} en buste de profil. Assiette en porcelaine de Limoges.

On y joint un verre en cristal gravé et un masque mortuaire en bronze.

100 / 150 €



42

NAPOLÉON EMPEREUR

Ensemble de 7 médailles en or 22 k (900/1 000e) réalisées à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'empereur Napoléon I^{er}.

Sur l'avers : Napoléon I^{er} Empereur en buste

Sur le revers : CELEBRATION. NATIONALE. - DV. DEVXIEME CENTENAIRE. DE. LA. NAISSANCE. DE L'EMPEREUR // 1769-1969. Avec berceau de l'empereur devant la maison natale à Ajaccio. Corne d'abondance 1.D.

Dans un écrin recouvert de simili-cuir rouge au chiffre N, gainé de tissu beige.

Certificat numéroté sur 75.

Diamètres : 2 - 2,5 - 2,9 - 3,3 - 4,5 - 5,5 - 6 cm - Poids total : 249 g

9 000 / 10 000 €

43

POINTE DE LANCE DU TYPE « ÂGE DU BRONZE ».
 En bronze. Douille ronde, forte arête médiane.
 Longueur : 23,5 cm

100 / 150 €

44

FER DE LANCE, DIT FRAMÉ.
 En fer forgé. Douille ronde. Long et fin fer à arrête médiane.
 Longueur : 45 cm
 Époque carolingienne.

150 / 200 €

45

DEUX FERS DE LANCE CAROLINGIENS EN FER FORGÉ :
 - Courte, à douille ronde et arête médiane. Longueur : 20,5 cm
 - Fer en feuille de sauge, à arête médiane. Douille ronde. Longueur : 35 cm
 Époque carolingienne.

200 / 300 €

46

PETITE ÉPÉE.
 En fer forgé, pommeau sphérique. Manque la garde. Lame à gouttière médiane.
 Époque carolingienne. XV-XVI^e siècle.
 Longueur : 53 cm

150 / 200 €

47

DEUX FERS D'ARMES D'HAST, ESPONTON ET PERTUISANE.
 En fer forgé.
 E.M. (Piqûres). XVII^e siècle.

150 / 250 €

48

ÉPÉE À ANNEAUX.
 Monture en fer forgé, croisière à deux quillons légèrement recourbés vers la pointe finissant en motif quadrilobé et anneau. Lame à arête médiane.
 Fusée en bois de cerf et virole en laiton anciennement changé.
 Longueur : 96 cm
 A.B.E. XVII^e siècle.

400 / 600 €



43

44

45

46

47

48

49

DEUX ÉPÉES :

- Fusée recouverte de chagrin. Monture en fer, garde à anneaux. Lame à méplat, gravé au tiers. Dans l'état. En partie du XVIII^e siècle.

- Monture en laiton, garde à une branche, fusée filigranée de cuivre. Lame du XVII^e siècle, à gouttière poinçonnée ZUCHIN MEFECIT ». Fourreau en cuir à une garniture. Dans le goût du XVIII^e siècle.

E.M.

On y joint une lame de fauchard. 100 / 150 €

50

GRANDE ÉPÉE À DEUX MAINS.

Fusée recouverte de toile à décor clouté de laiton.

Monture en fer, pommeau à décor de petits cercles. Garde à deux quillons légèrement recourbés et anneau de garde gravé de croisillons. Ricasso recouvert de cuir, à deux crocs gravés. Lame gravée au talon en suite. Nœud de corps recouvert de franges en passementerie.

Longueur : 180 cm

A.B.E. (Manque l'anneau de contre-garde). XIX^e siècle. 500 / 600 €

51

BELLE DAGUE DE STYLE RENAISSANCE.

Monture en laiton ciselé et doré, fusée à pans gravée, sur deux faces. Pommeau à décor de masques de femmes et mufles de lion. Croisière à deux quillons recourbés d'animaux fantastiques à demi-oreillons à décor de mufles léonins. Lame à méplat médian.

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton découpé.

B.E. Deuxième partie du XIX^e siècle. 400 / 500 €



51

52

52

STYLET DE STYLE RENAISSANCE.

Monture en laiton doré, poignée à décor de Méphistophélès, croisière formée d'une femme nue alanguie et d'un serpent.

Lame triangulaire.

B.E. S.F.

200 / 250 €

53

FER DE HALLEBARDE.

Pointe à arête médiane. Fer de hache et dos à croc ajourés de cercles et d'une croix.

A.B.E. (Métal peau d'orange). Fabrication de la fin du XIX^e siècle. 80 / 100 €

54

ESPONTON DE LA GARDE BOURGEOISE DE LYON.

Fer d'estoc à arête médiane. Gravé d'armoiries et 1704, à deux crocs recourbés vers le bas.

Douille à pans.

Douille à deux attelles (une cassée).

A.B.E.

600 / 800 €

55

PETITE PIQUE EN FER FORGÉ.

Fer triangulaire à arrête médiane sur douille ronde, deux attelles asymétriques.

Longueur : 194 cm

XVIII^e siècle, montée postérieurement sur une hampe en frêne. 100 / 150 €



54

50

55



56

SABRE DE HUSSARD

Poignée recouverte de cuir. Monture en fer, garde à une branche, garde à une branche, deux oreillons et quillon droit. Lame courbe à gouttière et pans creux.

Fourreau en bois recouvert de cuir à deux grandes garnitures en fer à deux crevées.

Dans l'état (accidents au fourreau, piqûres).

Europe centrale (Pologne?), vers 1760.

300 / 400 €



57

DAGUE DE VÉNERIE.

Poignée en corne. Garde à deux quillons à tête de chien. Montée avec une lame d'épée du XVIII^e siècle.

Dans l'état, composite.

200 / 300 €



58

GLAIVE D'ARTILLERIE DE MARINE TYPE 1786.

Monté avec une lame 1816. Poignée en bronze, ciselée en tête d'aigle. Garde à deux quillons droits évasés.

60 / 80 €



59

DAGUE DE VÉNERIE.

Poignée en ivoire. Monture en argent gravé. Garde à deux quillons ronds. Lame courbe, gravée, dorée, bleuie au tiers. Fourreau en cuir à trois garnitures en argent.

E.M. (accidents, manques, piqûres). Époque Louis XVI.

400 / 600 €



60

SABRE BRIQUET DE GRENADIER.

Monture en laiton, poignée à pans, pommeau en tête de lion. Remonté à une lame d'époque à dos plat pans creux et gouttière.

A.B.E. S.F. Époque révolutionnaire.

80 / 120 €



61

SABRE D'OFFICIER DES CHASSEURS À CHEVAL MODÈLE 1792.

Poignée entièrement filigranée de laiton. Monture en laiton. Garde à une branche et oreillons losangiques. Lame cintrée à dos plat, pans creux et gouttière. Fourreau postérieur à deux grandes garnitures en laiton, découpées et crevées en cuir renforcé de deux attelles. Dard asymétrique en fer.
A.B.E. Fourreau postérieur. Fin du XVIII^e siècle.

500 / 600 €



62

SABRE À GARDE TOURNANTE RÉVOLUTIONNAIRE MODIFIÉ EN SABRE D'INFANTERIE.

Poignée recouverte de cuir avec filigrane. Monture en laiton. Garde à une branche (la seconde supprimée). Lame courbe, à dos plat, contre-tranchant et pans creux, gravée au tiers (piqures). Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

Dans l'état (composite).

200 / 300 €



63

SABRE D'OFFICIER MONTÉ, À GARDE TOURNANTE.

Poignée recouverte de cuir, à double filigrane de laiton. Monture en laiton, garde à deux branches dentelées dont une mobile. Lame courbe à dos plat et pans creux. Fourreau en cuir à trois garnitures en laiton, décorées au trait.

B.E. Fabrication du XIX^e siècle, dans le goût de la fin du XVIII^e siècle.

300 / 400 €

64

**BEAU SABRE D'OFFICIER VOLONTAIRE
RÉvolutionnaire.**

Monture en laiton doré. Pommeau en casque à chenille, à grille, à longue queue. Poignée entièrement filigranée de cuivre. Garde à trois branches et coquille au lion grimpant, plateau ajouré, quillon droit en coquille.

Belle et large lame à dos plat, gouttière et contre-tranchant, gravée, dorée et bleuie au tiers, à décor de rinceaux feuillagés, bouquets, trophées, personnages, lys et d'un cartouche avec inscription « Volontaire de la Garde Nationale ». Fourreau en cuir (accidenté et décousu), à deux garnitures en laiton, découpées, décorées au trait. Monté avec une dragonne ancienne mais postérieure, dorée à trois filets noirs.

Monture en bon état. Fourreau en assez bon état. Époque 1789-1792. 3 500 / 4 000 €



65

**SABRE D'OFFICIER SUPÉRIEUR DE CAVALERIE
RÉvolutionnaire.**

Poignée en bois quadrillé (postérieure). Monture en laiton ciselée. Garde à une branche et coquille (accident, manque une partie, soudure). Lame courbe, à dos plat, contre-tranchant et pans ceux, gravée, dorée et bleuie au tiers (usures).

Fourreau en laiton à deux anneaux, à décor ciselé gravé et repoussé de faisceau d'armes, écailles, fleurs et feuilles de chêne. Le dos du fourreau est gravé « Honneur à Hoche, les citoyens de Montreuil 1795 ».

En l'état. Remontage composite, fourreau et attribution postérieurs (XX^e siècle)

L'attribution évoque le général Louis Lazare HOCHE (1768-1797) et son lieu de naissance, le village de Montreuil près de Versailles.

1 500 / 2 500 €





66

SABRE D'OFFICIER DE HUSSARDS.

Poignée en ébène rainuré. Monture en laiton ciselée, gravée. Pommeau en tête de lion à courte jupe. Garde à une branche, deux oreillons en baguette et quillon boulé, gravée de feuillages.

Lame courbe à dos plat, contre-tranchant et pans creux. Fourreau en bois à deux grandes garnitures en laiton, une crevée en cuir, deux baguettes de renfort et deux anneaux. Chape en laiton, découpée, gravée, ciselée, avec médaillon au portrait de l'Empereur Napoléon I^{er} de profil. Longue chape décorée d'un trophée d'armes, d'un médaillon avec tête à l'antique, de foudres et réserves décorées de quadrillage étoilé. Dard en fer.

A.B.E. Époque Consulat-Empire.

2 000 / 2 500 €



67

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE LÉGÈRE.

Poignée en bois quadrillé. Monture en laiton argenté, garde à une branche et quillon en cachet. Lame courbe à dos plat et pans creux, gravé de fleurettes. Fourreau postérieur argenté, gravé d'un semis d'écaillles et de feuillages, ainsi que d'un semis d'étoiles au dos. Dard en fer découpé.

B.E. Époque Consulat pour la monture et la lame.

2 000 / 3 000 €



68

ÉPÉE D'UNIFORME DITE « À LA FRANÇAISE ».

Fusée entièrement filigranée de cuivre. Monture en laiton. Garde à une branche, quillons droits et coquille bi-valve. Lame droite à dos plat et pans creux (piqûres). Fourreau postérieur en cuir à deux garnitures en laiton.

150 / 200 €



69

POIGNARD DE MAMELOUK.

Poignée en ivoire cannelé (petit éclat). Monture en laiton. Croisière godronnée. Importante lame à arête médiane de plus en plus affirmée vers la pointe.

Talon signé « Coulaux frères » et « Mfture de Klingenthal ». Fourreau en laiton, à bouterole ajourée.

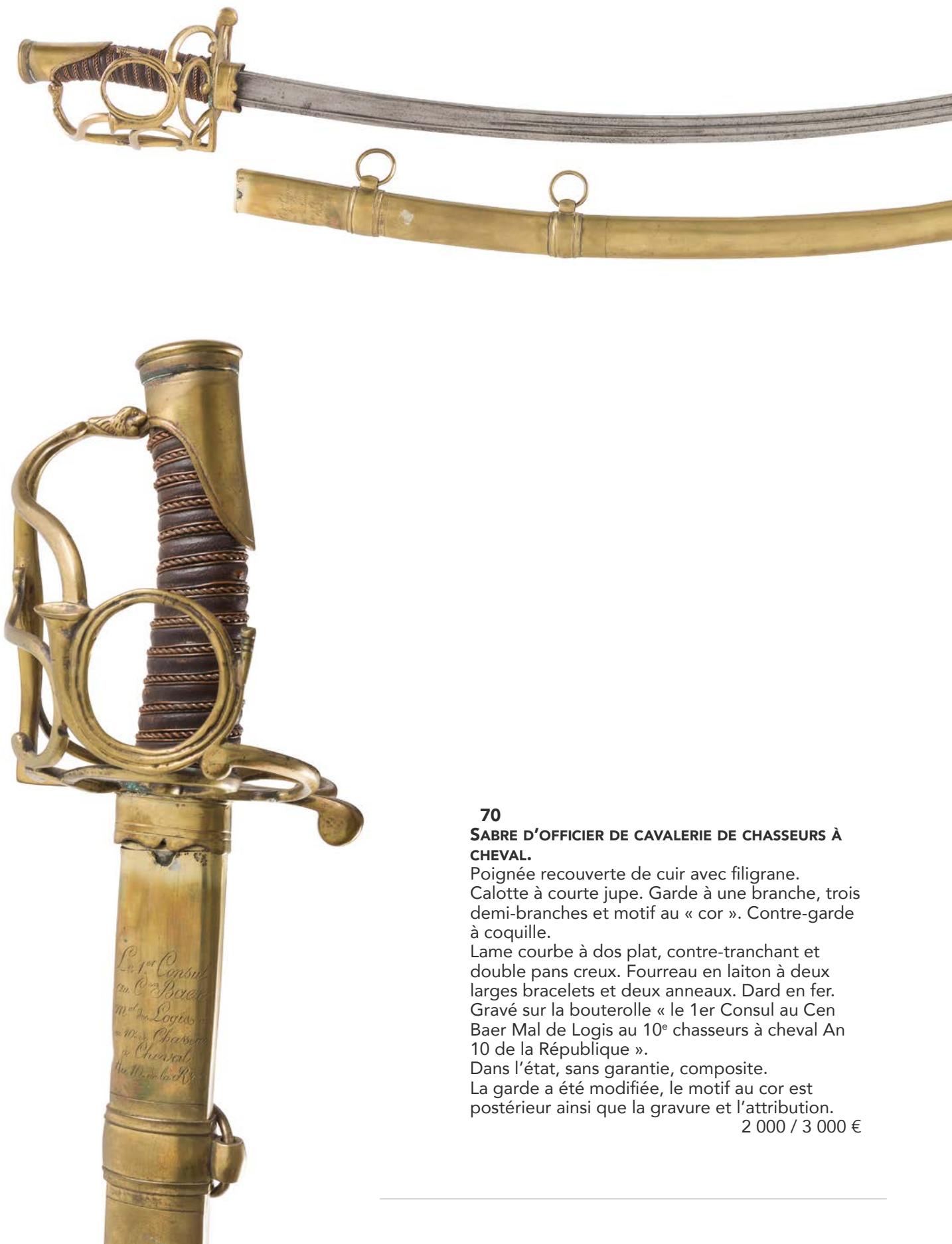
Lame : 35,8 cm - Longueur sans fourreau : 49,3 cm - Longueur totale : 52,5 cm

Poids : 674 g

B.E. Fabrication ancienne non poinçonnée, postérieure au I^{er} Empire, avec lame d'époque.

1 000 / 1 500 €





70

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE DE CHASSEURS À CHEVAL.

Poignée recouverte de cuir avec filigrane.
Calotte à courte jupe. Garde à une branche, trois
demi-branches et motif au « cor ». Contre-garde
à coquille.

Lame courbe à dos plat, contre-tranchant et
double pans creux. Fourreau en laiton à deux
larges bracelets et deux anneaux. Dard en fer.
Gravé sur la bouterolle « le 1er Consul au Cen
Baer Mal de Logis au 10^e chasseurs à cheval An
10 de la République ».

Dans l'état, sans garantie, composite.

La garde a été modifiée, le motif au cor est
postérieur ainsi que la gravure et l'attribution.

2 000 / 3 000 €



71

SABRE D'INFANTERIE DIT « BRIQUET », MODÈLE AN XI.

Monture en laiton, poignée à 28 cannelures, garde à une branche poinçonnée de Versailles.

Lame à dos plat avec restes de gravure de la Manufacture royale de Klingenthal, poinçonnée. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

B.E. Époque Restauration.

150 / 250 €



72

SABRE D'INFANTERIE DIT BRIQUET MODÈLE AN XI.

Monture en bronze, poinçonnée et matriculée. Lame courbe à dos plat gravé de la Manufacture Royale du Klingenthal (piqûres). Fourreau en cuir brun, postérieur, à deux garnitures en laiton. Chape au matricule de la garde.

A.B.E.

80 / 100 €



73

SABRE D'OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR TYPE VENDÉMIAIRE AN XII.

Monture en laiton doré. Calotte à courte jupe ornée d'une frise de feuillages et d'une fleur. Garde à une branche en colonne s'élargissant et à pans vers le haut, décorée de feuillages et d'un mufle de lion. Poignée en ébène sculptée de rainures obliques. Nœud de corps aux trophées d'armes, demi-oreillons ciselés de palmes, quillon léonin courbé vers la pointe.

Lame courbe, à dos rond et contre-tranchant. Fourreau en fer patiné à deux larges bracelets, à deux anneaux et bouterolle en laiton doré.

A.B.E. (usure de la dorure). Époque Consulat - I^{er} Empire.

2 000 / 3 000 €



74

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE DANS LE GOÛT DU RÈGLEMENT DE VENDÉMIAIRE AN XII.

Monture entièrement en laiton, poignée cannelée, pommeau en mufle de lion, garde à une branche, oreillons ornés d'écu et demi-oreillons à têtes de Méduse.

Lame courbe à dos plat et pans creux, gravée au tiers. Fourreau en tôle de fer à deux bracelets et bouterole en laiton.

A.B.E. (composite, monture de fabrication tardive, lame et fourreau du début du XIX^e siècle).

800 / 1 000 €



75

SABRE DE CHASSEUR À CHEVAL DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Monture en laiton. Poignée en bois recouverte de basane avec filigrane. Garde à une branche évidée et deux oreillons à arête en navette. Quillon droit se terminant par un bouton à facettes, portant des poinçons postérieurs de Versailles.

Lame courbe à dos plat, gravée « Mture Imple du Klingenthal Coulaux Frères », (en partie retouché), à contre-tranchant et pans creux. Fourreau en laiton poinçonné à deux bracelets et une crevée. Anneau et dard en fer.

A.B.E. Au modèle du Premier Empire, fabrication postérieure, avec lame d'époque.

3 000 / 4 000 €

76

HACHE DE SAPEUR, MODÈLE DE LA GARDE ROYALE ITALIENNE.

Fer de hache fortement évasé à douille arrondie et dos pic. Hampe en noyer sommée d'une boule en laiton. Garnitures et talon « boule » en laiton poinçonné d'un « P » dans un losange et d'une légion d'honneur.

Longueur : 98 cm

B.E. Époque Premier Empire.

400 / 600 €



77

ÉPÉE D'OFFICIER.

Fusée à plaquettes de nacre. Monture en laiton argenté, ciselée. Pommeau à courte jupe. Garde à une branche et clavier orné d'un buste casqué sur trophée d'armes. Quillon en palmette.

Lame triangulaire, gravée au tiers, marquée « IGB » au talon (piquûres). Fourreau en cuir (postérieur et composite), deux garnitures en laiton argenté découpé.

A.B.E. Époque 1810-1820.

300 / 400 €



78

ÉPÉE D'OFFICIER DITE D'UNIFORME.

Pommeau à l'aigle. Lame triangulaire dorée et bleuie au tiers.

Époque I^{er} Empire.

200 / 300 €

79

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE LÉGÈRE DANS LE GOÛT DES SABRES « À LA CHASSEUR ».

Poignée en corne à filigrane d'argent. Monture en laiton (restes d'argenture), garde à trois branches et demi-oreillons. Quillon recourbé vers la pointe.

Lame à dos plat et pans creux (traces de gravure au talon). Fourreau en tôle de fer à deux bracelets et deux anneaux.

A.B.E. Fin du XIX^e siècle.

300 / 400 €



77

78



80

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE À L'ORIENTALE, AU MODÈLE DES OFFICIERS DE MAMELOUKS.

Poignée à plaquettes de corne brune, à œillet de dragonne en laiton ciselé. Monture en laiton, garde à deux oreillons et deux quillons droits finissant en glands.

Belle lame courbe à dos plat et pans creux, gravée, dorée et bleuie au tiers.

Fourreau en tôle de fer (petites piqûres) à deux bracelets en laiton. Dard asymétrique en fer.

A.B.E. Vers 1820-1830.

1500 / 2 000 €



81

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE LÉGÈRE À LA CHASSEUR.

Poignée recouverte de chagrin à double filigrane. Monture en laiton, calotte à longue queue, garde à trois branches et deux oreillons en navette. Quillon recourbé vers la pointe. Lame courbe à dos plat et pans creux, gravée (oxydations, traces de bleu et d'or), signée de Pierre Knecht à Solingen. Fourreau en tôle de fer à deux bracelets en laiton et deux anneaux en fer.

A.B.E. Vers 1810-1820.

500 / 600 €



82

SABRE DE MOUSQUETAIRE DE LA 1^{RE} COMPAGNIE « GRISE ».

Poignée recouverte de cuir avec double filigrane. Monture en laiton, garde à coquille à la croix des mousquetaires, à cœur argenté. Lame à double pans creux de 89 cm, à pointe au milieu (piquûres).

Fourreau en cuir à trois garnitures poinçonnées « V ».

A.B.E. Remontage au modèle de la Restauration. Fabrication ancienne mais postérieure.

1800 / 2200 €



83

SABRE DES GRENADIERS À CHEVAL DE LA GARDE ROYALE.

Poignée en cuir avec filigrane. Monture en laiton, garde à une branche principale, deux secondaires et coquille ajourée à la grenade enflammée. Monture portant des poinçons « JC » et « VERSAILLES »

Lame cintrée à dos plat de la Manufacture Royale de Klingenthal datée mars 1823 et gouttière.

Fourreau en tôle de fer à deux anneaux, frappé de « MANCEAUX A PARIS ».

A.B.E. Modifié sous la Restauration. Monture sans garantie.

1200 / 1500 €



84

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE LÉGÈRE À L'ORIENTALE.

Poignée à plaquettes d'ivoire à deux rosettes. Monture en fer. Garde à oreillons rayonnants et deux longs quillons courbes et inversés se terminant par des glands. Belle lame à dos rond, joliment gravée et dorée, à décor de trophées d'armes, feuillages et rinceaux feuillagés. Fourreau en acier à deux bracelets.
B.E. Époque 1830-1850.

1500 / 1800 €



85

SABRE DE CAVALERIE LOURDE, PROBABLEMENT ÉTRANGER.

Poignée recouverte de galuchat avec filigrane. Monture en laiton, garde à petite coquille à enroulements orné d'un motif à la grenade en métal blanc.

Lame à méplat médian. Fourreau en cuir à trois garnitures en laiton (bouterole détachée).

A.B.E. (Fourreau rapporté). Première moitié du XIX^e siècle.

200 / 300 €



86

SABRE D'INFANTERIE DIT BRIQUET.

Monture en laiton. Poignée et garde à une branche. Lame cintrée à dos plat, poinçonnée au talon. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

A.B.E. Vers 1820-1830.

100 / 150 €



87

SABRE D'OFFICIER TYPE 1821.

Poignée en corne. Monture en laiton, garde à deux branches.

Lame courbe à dos plat, pans creux et gouttière. Fourreau en cuir à trois garnitures en laiton.

E.M. Fabrication composite, calotte postérieure.

80 / 120 €



88

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE MODÈLE 1822 DE LIGNE.

Poignée en corne avec filigrane. Monture en laiton. Garde à quatre branches dont trois ciselées. Lame dorée, à dos arrondi, contre-tranchant et double pans creux, poinçonnée au talon.

B.E. S.F.

100 / 150 €



89

SABRE DE CAVALERIE LÉGÈRE MODÈLE 1822.

Poignée recouverte de cuir avec filigrane. Monture en laiton. Garde à trois branches. Lame courbe, à dos plat, contre-tranchant et pans creux. Fourreau en fer à un anneau.

A.B.E. (traces d'oxydation).

200 / 250 €



90

LANCE DE CAVALERIE MODÈLE 1823.

Fer triangulaire à pans creux, sur douille ronde à deux attelles. Hampe en frêne noirci. Sabot en fer.

B.E.

100 / 150 €

91

LANCE DE CAVALERIE MODÈLE 1823.

Pointe triangulaire à deux attelles. Hampe en frêne avec talon en fer. Avec une flamme tricolore en drap (manques, dans l'état).

On y joint deux sagaies, une pique et une hampe de parement.

80 / 120 €

91



92

SABRE D'INFANTERIE DIT BRIQUET MODÈLE AN XI.

Monture en bronze. Poignée à 28 cannelures. Garde à une branche poinçonnée. Lame courbe à dos plat poinçonnée de « Pradier ». Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

A.B.E. Époque Monarchie de Juillet.

150 / 250 €



93

SABRE D'INFANTERIE DIT BRIQUET AU MODÈLE DES BRIQUETS DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Poignée en cuir avec filigrane. Garde à une branche et quillon recourbé vers le bas. Lame courbe à dos plat et pans creux. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton (usures à la bouterolle).

A.B.E. 1^{re} moitié du XIX^e siècle (vers 1830).

400 / 500 €



94

SABRE D'INFANTERIE DIT BRIQUET.

Monture en laiton, garde à une branche. Lame courbe (piqûres) à dos plat poinçonné, et marqué « Foucaud » et « Remscheid ». Cravate ancienne en drap rouge. Fourreau en cuir noir à deux garnitures en laiton.

A.B.E.

80 / 120 €



95

GLAIVE MODÈLE 1831 ALLÉGÉ.

Monture en laiton. Lame à arête médiane.

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

B.E.

80 / 100 €

96

GLAIVE D'INFANTERIE MODÈLE 1831.

Poignée en bronze poinçonnée. Lame à arête médiane marquée au talon « Jean ». Fourreau en cuir poinçonné, à deux garnitures en laiton, une poinçonnée.

B.E.

On y joint un glaive modèle 1831 allégé. S.F.

150 / 200 €

97

DEUX GLAIVES MODÈLE 1831 ALLÉGÉ.

- lame à double pans creux avec restes de gravure, fourreau en cuir à deux garnitures.
- lame à double pans creux. S.F. (piqûres).

A.B.E.

120 / 150 €



98

SABRE D'ABORDAGE MODÈLE 1833.

Poignée à pans. Monture en fer peint en noir, garde à coquille.

Lame cintrée à dos plat et pans creux, gravée d'une ancre de marine sur chaque face. Dos gravé « Manufre Rle de Châtellerault Février 1846 ».

Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton.

A.B.E.

300 / 400 €



99

SABRE DIT DES CHASSEURS DE VINCENNES OU D'ORLÉANS.

Poignée en corne avec filigrane. Monture en laiton ciselée. Garde à une branche et coquille à jours. Lame courbe, à dos rond et contre-tranchant (taches). Fourreau en fer à un anneau.

A.B.E. (petites oxydations).

200 / 300 €

100

SABRE D'ADJUDANT D'INFANTERIE MODÈLE 1845.

Poignée en corne (manque le filigrane). Monture en laiton ciselé. Garde à un bracelet. Lame à dos gravée « Manuf d'armes de Châtellerault 1915 Adj Inf Mle 1845 », à contre-tranchant, gouttière et pans creux. Fourreau en métal à un bracelet.

B.E.

100 / 150 €





101

ÉPÉE D'OFFICIER.

Monture en laiton ciselée, pommeau en nacre. Clavier ajouré à l'aigle.

Lame triangulaire.

Reste de fourreau accidenté.

E.M. Époque Second Empire.

200 / 300 €



102

FORT GLAIVE DE PIONNIER AUTRICHIEN MODÈLE 1853.

Monture en acier. Large lame à dos et pans creux. Fourreau en métal recouvert de cuir.

B.E.

250 / 350 €



102



103

103

SABRE D'OFFICIER DE LA MARINE, ATTRIBUÉ À LA « REICHSFLOTTE » DE LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE (1848-1852)

Poignée recouverte de galuchat avec filigrane. Monture en bronze ciselée et dorée. Le pommeau orné d'une tête de lion à longue crinière. Garde à coquille orné d'un blason à l'ancre sur aigle bicéphale.

Petite contre-garde pliante. Lame courbe à dos arrondi, contre-tranchant et pans creux, signée « Bernstorff & Eichwede in Hanover ». Avec son pompon doré orné de filet rouge sur la tige.

Fourreau dépareillé en tôle de fer.

500 / 600 €

104

ÉPÉE D'OFFICIER SUBALTERNE TOUTES ARMES 1872.

Fusée filigranée d'argent (distendu). Monture en laiton doré, garde à une branche, clavier à motif de couronnes de laurier. Lame à gouttières de Coulaux & Cie Klingenthal. Fourreau en cuir à deux garnitures en laiton. Gousset en cuir verni.

A.B.E. III^e République.

100 / 150 €

105

ÉPÉE D'OFFICIER SUBALTERNE TOUTES ARMES MODÈLE 1872.

Fusée filigranée d'argent. Monture en laiton doré. Garde à une branche. Clavier à motif à la couronne de laurier et de chêne. Contre-clavier rabattable. Lame droite de « Coulaux » à gouttières.

A.B.E. S.F.

120 / 150 €

106

SABRE D'OFFICIER D'INFANTERIE MODÈLE 1882.

Poignée en corne avec filigrane. Monture nickelée. Garde à quatre branches. Lame lenticulaire à gouttière. Fourreau en tôle de fer à un bracelet.

B.E.

80 / 100 €

107

SABRE D'OFFICIER D'INFANTERIE MODÈLE 1882.

Poignée en corne avec filigrane. Monture nickelée, garde à quatre branches. Lame réglementaire gravée au talon « Manufacture nationale d'armes de Châtellerault Juin 1916 Off^{er} d'Inf^{rie} M^{le} 1882 ».

Fourreau nickelé à un bracelet.

B.E. (Petites usures).

100 / 150 €

108

SABRE D'OFFICIER D'INFANTERIE MODÈLE DE FANTAISIE TYPE 1882.

Poignée en corne. Monture en fer, garde à trois branches. Lame à arête médiane, gouttière. Fourreau en fer à un bracelet.

E.M. (Piqûres). Avec une housse en feutre vert.

150 / 200 €

109

SABRE D'OFFICIER D'INFANTERIE MODÈLE DE FANTAISIE.

Poignée en corne (manque le filigrane). Monture en laiton. Garde à cinq branches principales. Lame lenticulaire de Backes et Delacour. Fourreau en tôle de fer à un bracelet.

Avec une dragonne d'officier d'infanterie en cuir.

A.B.E. Fin du XIX^e siècle.

80 / 100 €

110

SABRE D'OFFICIER DE CAVALERIE MODÈLE 1896.

Poignée en corne (manque le filigrane). Monture en laiton ciselé, poinçonnée « DEPOSE », garde à coquille symétrique, à décor de feuillages, feuilles de chêne et de laurier.

Lame droite à double pans creux, à dos « Mre d'Armes de CHât Janvier 1881 – Dragon Mle 1854 ».

Fourreau en tôle de fer à un bracelet, dard en lyre.

A.B.E.

On y joint trois fleurets.

200 / 300 €



105



106



107



108



109

111

SABRE DE CAVALERIE ESPAGNOLE MODÈLE 1907.

Poignée à plaquettes de bois quadrillées. Monture en métal nickelé, gravée d'un trophée de cavalerie sous couronne. Lame droite, à pans creux, gravée « Modelo de Puerto Seguro ».

A.B.E. Avec dragonne.

60 / 80 €

112

DEUX SABRES D'ENFANTS.

- Sabre d'officier d'infanterie genre 1882, fourreau en fer.
- Sabre à la chasseur, monture et fourreau en laiton, lame courbe.

XIX^e siècle.

80 / 100 €

113

TROIS COUTEAUX DIT VENDETTA CORSE.

- poignée en laiton, lame à dos plat et contre-tranchant. Fourreau en cuir (accident), et garnitures en maillechort.
- poignée en corne à pans. Lame à dos plat et contre-tranchant. Fourreau en cuir, garnitures en laiton.
- poignée en écaille et nacre. Lame à dos et contre-tranchant, en damas. Fourreau recouvert de velours à deux garnitures en maillechort en suite gravées (manque le pommeau).

A.B.E.

300 / 400 €

114

POIGNARD KINDJAL CAUCASIEN.

Monture et fourreau en argent et vermeil ciselé, doré et niellé à décor de rinceaux feuillagés et quadrillage. Trace de poinçon au cygne.

Lame à gouttière façon damas.

B.E. Fin du XIX^e siècle.

200 / 300 €

115

DAGUE CAUCASIENNE DU DAGHESTAN.

Monture et fourreau en argent finement ciselé de rinceaux feuillagés à décor niellé. Calotte à tête de lion, à courte jupe quadrillée.

Poinçon de titre et d'orfèvre.

Forte lame à arête médiane, damas, poinçonnée au talon. Fourreau finissant en tête d'animal fantastique.

B.E. Fin du XIX^e siècle, début du XX^e siècle

400 / 500 €

116

SABRE TOUAREG.

Poignée, fourreau, bossettes et franges en cuir.

Dans l'état (lame bloquée et accidents au fourreau).

80 / 100 €



113



115

114

117

ENSEMBLE DE SIX PICS ET LANCES AFRICAINES.

Fers en fer forgé (un avec fourreau en cuir). Hampes en bois, cuivre, peau et cuir.
A.B.E. (oxydations).

250 / 300 €



118

MADAGASCAR

Ensemble de douze lances et sagaies, cinq flèches et pointes de sagaies.

A.B.E.

150 / 200 €

119

MADAGASCAR

Bouclier rond « Sakalava »
En bois (petits fêles réparés d'époque), recouvert de peau.
Diamètre : 59 cm
A.B.E. Début du XX^e siècle.

600 / 800 €

120

ENSEMBLE DE CINQ POIGNARDS AFRICAINS À MANCHES EN BOIS, OS ET RECOUVERTS DE CUIR. FOURREAUX EN CUIR (DEUX MANQUANTS).

On joint une extrémité de queue d'éléphant.

A.B.E. (oxydations).

100 / 150 €



119

124

LOT COMPRENANT :

- Un arc d'arbalète.
- Une pointe de lance indo-persane.
- Épée à branches de style XVII^e siècle. Monture en laiton. Lame à arête médiane.

XIX^e siècle.

150 / 200 €

121

LOT DE CINQ LAMES :

- trois lames courbes de sabre.
- deux lames droites d'épée.
Époque III^e République.

150 / 250 €

122

ENSEMBLE DE NEUF FOURREAUX DE SABRE, ÉPÉES ET DAGUES DE VÉNERIE.

Dans l'état.

On y joint sept garnitures de fourreaux d'épées et de sabres, en fer et laiton.

100 / 150 €

123

ENSEMBLE COMPRENANT :

- une paire de fleurets, lames quadrangulaires marquées de Solingen. A.B.E.
- une baïonnette gras modèle 1874, lame oxydée, S.F.
- une baïonnette à douille type an IX. Longueur : 47 cm
80 / 100 €





125

ARQUEBUSE DE CHASSE À ROUET.

Canon à pans, tromblonné à la bouche, rayé, avec cran de mire en laiton, gravé aux deux tiers de rinceaux feuillagés et poinçonné au tonnerre. Platine à rouet externe sous cloche, chien et ressort gravés de rinceaux feuillagés en suite, poinçonnés. Pontet et étrier en fer forgé. Double détente Stecher, détente du Stecher garnie de bois de cerf. Fût et crosse en bois fruitier entièrement décorés d'incrustations de nacre et bois de cerf, en partie gravé à décor de gibiers, ainsi que le tiroir de crosse. Baguette à embout en bois de cerf. Présentée avec une clé postérieure.

Longueur canon : 67 cm - Longueur totale : 94 cm
 A.B.E. Fin du XVII^e siècle. Canon et platines surdécorés au XIX^e siècle, ainsi que quelques incrustations ajoutées à la même époque. 2 000 / 2 500 €





126

PISTOLET DE VOYAGE À SILEX.

Canon rond à méplats et rainures au tonnerre. Platine avec traces de signature « P. LORENDI » et chien col de cygne à corps plat. Bassinet à pans. Garnitures en fer ciselé. Crosse en noyer avec pièce de pouce et incrustations. Baguette à embout en os (postérieure). (Piqûres).

Vers 1740-1760.

250 / 300 €



127

LONG PISTOLET D'ARÇON À SILEX.

Canon rond à méplat sur le dessus, à pans au tonnerre. Platine signée « Formentin Abville » et chien col de cygne à corps ronds. Bassinet rond en fer. Garnitures en laiton, découpées. Pontet orné vers l'avant. Contre-platine en « S ». Fort pommeau à longues oreilles, à clou en dôme. Monture en noyer. Crosse à long fût, renforcée de laiton à l'extrémité et deux passants de baguette. Pièce de pouce en cœur incrustée. Intéressant marquage sculpté sur le dos de la crosse d'une épée portant un bonnet phrygien et marqué « Le Puy ». Baguette en bois à embout en corne.

B.E. Vers 1760-1780, utilisé durant la Révolution française.

Formentin Pierre : Abbeville, vers 1730-1780.

1 500 / 2 000 €



128

GRANDE ET BELLE PAIRE DE PISTOLETS DOUBLE À SILEX.

Canons ronds en table, à bande creuse et points de mire en argent, patinés, joliment décorés à l'or de feuillages, lys, fleurettes, entrelacs et quadrillages fleuris. Queues de culasse creusées, décorées au trait. Les quatre platines signées « André Cropison » et chiens col de cygne à corps plats, finement gravés. Garnitures en acier, découpées, gravées, ciselées en suite. Double-détentes. Pommeaux à longues oreilles gravés d'une suite de feuillages et de fleurs et décorés au trait. Monture en noyer verni. Crosses en noyer, sculptées vers les queues de culasse et sur les futs à l'entrée des baguettes ; agrémentées de fils d'argent. Pièces de pouce ovales gravées d'armoiries. Baguettes en bois à embouts en os.

B.E. (léger petit accident de bois aux goupilles suite au démontage).

N.B. : Belle et imposante paire de pistolets probablement pour la vénerie. Elle est présentée dans un coffre de transport en cuir brun gainé de peau de couleur chamois, à poignée de transport en laiton.

Longueur : 42 cm - Calibre : 14 mm env.

Coffret : 48 x 27 x Ht. 16,5 cm

6 000 / 8 000 €



129

PISTOLET D'ARÇON D'OFFICIER À SILEX TRANSFORMÉ À PERCUSSION.

Canon rond à méplats sur le dessus et au tonnerre. Platine en bronze à corps plat. Chien à corps plat. Garnitures en laiton découpé et ciselé. Crosse à long fût en noyer en partie sculpté. Embout de fût et pièce de pouce en corne.

A.B.E. Vers 1760-1780. Autriche.

300 / 400 €

130

PISTOLET D'ARÇON À SILEX DE LA MAISON DU ROI ANCIEN RÉGIME, MODIFIÉ 1763-1766.

Canon rond, à méplats au tonnerre, avec platine et canon modèle 1763-1766 et chien à corps plat. Bassinet à pans en fer. Garnitures en laiton. Pontet à devant en lys. Contre-platine en « S ». Pommeau à longues oreilles. Embouchoir à double bande. Baguette en fer.

Longueur totale : 39 cm - Longueur canon : 23 cm

A.B.E. Vers 1760-1770. Composite d'époque, avec crosse vers 1740-1750.

800 / 1 200 €





131

PISTOLET D'ARÇON À SILEX, MODÈLE 1763-66, DIT MODÈLE 1774.

Canon rond à méplats au tonnerre. Queue de culasse gravée « 1774 ». Garnitures en laiton, l'embouchoir poinçonné.

Platine à corps plat gravé « Manufacture de St Etienne », poinçonné « SE » et chien à corps rond. Crosse en noyer (cassure réparée au niveau de la queue de la platine). Baguette en fer.

A.B.E. (Petits piqûres, canon rebronzé patiné).

800 / 900 €

132

PISTOLET D'ARÇON À SILEX MODÈLE 1763-66 DE FABRICATION RÉVOLUTIONNAIRE.

Canon rond à méplats au tonnerre. Platine datée « 90 » et chien à corps plat. Bassinet à pans.

Garnitures en fer découpé uni. Crosse en noyer (traces d'insecte et bouchages). Baguette en fer.
E.M.

400 / 600 €



132

133

PISTOLET À SILEX DE LA MARÉCHAUSSÉE, MODÈLE 1770.

Canon rond, à méplats au tonnerre, queue de culasse avec marquage « 1770 ». Platine signée « Manufacture de Charleville » et chien à corps plats. Bassinet à pans. Garnitures en fer. Baguette en bois.

A.B.E.

500 / 600 €



134

PISTOLET DE LA MARÉCHAUSSÉE TROUPE MODÈLE 1770.

Canon rond à méplats au tonnerre, poinçonné. Platine gravée « Maubeuge Manufre Nale ».

Bassinet à pans et garnitures en fer. Crosse en noyer. Baguette en fer.

A.B.E. (métal peau d'orange, chien ancien mais postérieur).

600 / 700 €



135

PISTOLET À SILEX DE CARROSSE, TRANSFORMÉ À PERCUSSION.

Canon rond, tromblonné à la bouche, à pans rainuré au tonnerre. Platine et chien à corps rond. Garnitures en fer uni découpé. Baguette en fer. Crosse en noyer avec incrustations de fil d'argent.

A.B.E. Vers 1780.

200 / 300 €

136

FUSIL DE CHASSE, UN COUP, À SILEX.

Canon rond, à pans au tonnerre, gravé. Platine et chien à corps rond. Garnitures en fer ciselé. Crosse en noyer en partie sculpté.

E.M. (usures au bois, piquûres). Vers 1780-1800.

150 / 200 €



137

PAIRE DE PISTOLETS À SILEX TRANSFORMÉE À PERCUSSION.

Canons ronds, à bourrelets aux bouches et à pans aux tonnerres. Queue de culasse gravées. Platines à corps ronds signées « DAUPHINE à Bergerac » et chiens à corps plats. Garnitures en acier, découpées, ciselées et gravées. Pommeaux à longues oreilles. Crosses en noyer, en partie sculptées. Baguettes en fanon à embouts en fer.

E.M. (usure, traces d'oxydation, un clou de pommeau postérieur). Vers 1780.

400 / 600 €



138

PAIRE DE PISTOLETS À SILEX D'OFFICIER DE MARINE.

Canons ronds, à pans aux tonnerres. Platines signées « Cadet », « A Tulle » et chiens à corps plats. Bassinets ovales à grands pare-étincelles. Garnitures en fer découpées. Baguettes en fer. Crosses en noyer quadrillées, à fûts courts.

E.M. (piquûres).

Cadet à Tulle, vers 1780-1800 ; travaille pour la Marine.

1 200 / 1 500 €

139

FUSIL À SILEX D'INFANTERIE RÉVOLUTIONNAIRE.

Canon rond à méplats au tonnerre. Platine du type 1774, gravée « Me de Maubeuge » et chien à corps rond. Embouchoir en laiton, grenadière à battant, en fer. Capucine contre-platine et pontet en laiton. Certaines poinçonnées.

Plaque de couche en laiton gravé au pointillé « 1790 » et « Ao F » ou « Ao S ».

Crosse en noyer (éclats et petites usures) avec nombreux marquages dont « RDE », « *694* » et « M » dans un ovale. Baguette en fer.

Longueur du canon : 91 cm - Longueur totale : 130 cm

A.B.E. Époque révolutionnaire.

800 / 1 000 €





140

140

PISTOLET À COFFRE À SILEX.

Canon rond à balle forcée et coffre gravé de trophées. Détente rentrante, sécurité à l'arrière des chiens. Crosse en noyer à joue ronde.

A.B.E. Vers 1780-1800.

150 / 200 €

141

ENSEMBLE COMPRENANT :

- Un fût de canon type Gribeauval.
- En fonte de fer, à deux tourillons et quatre anneaux de renfort. Bouche tulipée.
- Longueur : 100 cm
- Deux boulets en fonte de fer. Diamètre : 17 cm
- Un pot à feu en fonte de fer. Ht : 18 cm

Début du XIX^e siècle. 300 / 500 €



141



142

142

FUSIL D'INFANTERIE À SILEX MODÈLE 1777-AN IX.

Canon rond à pans au tonnerre daté 1814. Queue de culasse gravée « M 1777 ». Platine « Mre Imp de St Etienne » et chien à corps rond. Garnitures en fer poinçonné. Crosse en noyer (trous d'insecte). Avec une baïonnette à douille.

E.M. (accidents au bois).

300 / 400 €



143

143

PISTOLET À COFFRE À SILEX.

Canon à pans et coffre gravé. Sécurité à l'arrière du chien. Poinçonné de Liège. Baguette et pontet en fer. Crosse en noyer en partie quadrillé, sculptée et ornée de clous d'argent (fortes usures).

A.B.E. Vers 1800.

250 / 300 €



144

144

PAIRE DE PISTOLETS À COFFRE À SILEX DE MARINE.

Canons ronds à balle forcée et coffres gravés de feuillages en bronze. Détentes rentrantes. Sécurités à l'arrière des chiens. Crosses en noyer à joues plats.

B.E. Vers 1800.

350 / 400 €



145

BEAU FUSIL DE CHASSE DOUBLE À SILEX PAR LE PAGE, ARQUEBUSIER DE L'EMPEREUR.

Canons en table rubans damas signés à l'or aux tonnerres « LE PAGE A PARIS ». Point de mire en argent, rehaussé d'or à la base. Platines signées « LE PAGE A PARIS » et « ARQer DE L'EMPEREUR », gravées de rinceaux, et chiens cols de cygne à corps plat. Bassinets à double volute, garnis d'argent. Garnitures en fer découpé, uni. Crosse à joue en noyer tigré en partie quadrillée, sculptée d'un bec de canard stylisé. Baguette en bois à embout en os. (Petites usures à l'or).

B.E. Époque Premier Empire (1812).

Jean Lepage (1779-1822) est un célèbre armurier français. Il a travaillé pour Louis XVI, Napoléon et Louis XVIII. Il est l'inventeur des systèmes de percussion à base de fulminate pour les armes à feu, qui a remplacé les mécanismes à silex et ouvert la voie aux armes à feu modernes.

6 000 / 8 000 €





146

PAIRE DE PISTOLETS À SILEX D'OFFICIER.

Canons à pans, à rayures cheveux, légèrement tromblonnés aux bouches, gravés « Fourni par Lepage à Paris ». Platines et chiens col de cygne à corps plats. Bassinets à grands pare-étincelles. Garnitures en fer découpées, unies. Crosses en noyer à long fût. Baguettes en bois à embout en fer.
E.M. (piqûres, coups et usures de bois, fracture).

Époque Premier Empire - Restauration

600 / 800 €

147

PISTOLET À SILEX DE GENDARMERIE MODÈLE AN IX.

Canon rond, à pans au tonnerre, poinçonné, avec traces de marquage. Queue de classe marquée « M An 9 ». Platine gravée « Maubeuge Manufre Nle ». Garnitures et baguette en fer. Crosse en noyer verni.
B.E.

700 / 800 €





148

PISTOLET DE GENDARMERIE À SILEX MODÈLE AN IX.

Canon rond à pans au tonnerre poinçonné. Queue de culasse marquée « M AN 9 ». Platine signée « Maubeuge MANUFre IMPlé », chien à corps rond, bassinet en laiton, garnitures en fer poinçonné. Crosse en noyer, baguette en fer.
Longueur du canon : 12,5 cm - Longueur totale : 24,3 cm
E.M. Petit accident autour de la platine.

400 / 500 €



149

PISTOLET D'ARÇON À SILEX MODÈLE AN XIII.

Canon rond, à pans au tonnerre, avec restes de date « 1816 ». Platine gravée « St Etienne Mre Royale » et chien à corps rond (à refixer, manque la partie supérieure). Garnitures en laiton poinçonnée « G ». Crosse en noyer avec nombreux marquages et date « 1816 ». Baguette en fer.
E.M. (Accident mécanique).

300 / 400 €



150

PAIRE DE PISTOLETS MODÈLE AN XIII, À SILEX TRANSFORMÉ À PERCUSSION CIVILEMENT.

Crosses en noyer. Baguettes en fer.
Dans l'état, composite.

400 / 600 €



151

PISTOLET D'ARÇON À SILEX D'OFFICIER.

Canon rond à méplats au tonnerre et à pans à la moitié. Platine à corps plat et chien col de cygne à corps rond. Bassinet en laiton. Garnitures en laiton découpé. Crosse en noyer quadrillé et cannelé sur le dessus. Baguette en fer.
Longueur du canon : 19,5 cm - Longueur totale : 32,5 cm
A.B.E. (réparations à la crosse, une vis changée).
Vers 1810-1820.

300 / 400 €



152

PISTOLET D'OFFICIER DE CAVALERIE DU TYPE 1816.

Canon rond à méplat au tonnerre, poinçonné. Queue de culasse arrondie. Platine à corps plat. Bassinet en laiton. Chien à corps rond. Garnitures en laiton. Canon, platine et crosse poinçonnés « G ». Monture en noyer, à fût court, poinçonnée. Pommeau ovale à bourrelet. Baguette en fer.

A.B.E. Vers 1820-1830.

1 000 / 1 500 €

153

PISTOLET À SILEX DE CAVALERIE MODÈLE 1816.

Canon rond à pans au tonnerre (reculassé). Platine non signée. Chien à corps rond. Garnitures en laiton cuivré. Crosse en noyer quadrillée. Baguette en fanon à embout en laiton.

A.B.E. (Remis à silex).

800 / 1 000 €





154

PISTOLET À SILEX DE CAVALERIE MODÈLE 1816.

Canon rond à pans au tonnerre, marqué « B1821 ». Culasse gravée « M 1816 ». Platine non gravée. Bassinet en laiton. Chien à corps rond. Garnitures en laiton cuivré. Crosse en noyer quadrillée. Baguette en fanon à embout en laiton.

A.B.E.

1 200 / 1 500 €

155

PISTOLET À SILEX DE GARDE DU CORPS DU ROI MODÈLE 1816, 2^e MODÈLE.

Canon rond à pans au tonnerre, frappé au tonnerre « DT », « 13e Lon ». Platine gravée « Mre Royale de Versailles ». Bassinet en laiton. Chien à corps rond. Garnitures en laiton, découpées. Contre-platine marquée « C. Noailles ». Pommeau ovale aux trois fleurs de lys. Embouchoir frappé « N°156 ». Crosse en noyer. Baguette en fer.

A.B.E. (petite fracture de bois à l'arrière de la platine). Époque Restauration.

Ce pistolet a servi ensuite dans la 13^e légion de la Garde nationale (Garde nationale parisienne).

1 800 / 2 500 €





156

156**PISTOLET À SILEX TRANSFORMÉ À PERCUSSION, DE CARABINIERI MODÈLE 1847.**

Canon rond à pans au tonnerre, frappé « SG 1851 » et poinçonné. Platine gravée « Manufre de Torino ». Garnitures en laiton poinçonnées. Baguette en fer. Crosse en noyer verni (fête à la crosse).

A.B.E.

400 / 600 €



157

157**PISTOLET À PERCUSSION DE GENDARMERIE TROUPE MODÈLE 1816-1822 T.**

Canon rond, à pans au tonnerre, matriculé « 273 », poinçonné, daté « 1821 » et frappé « MR ». Platine gravée « Manufre Roy de Maubeuge ». Chien à corps rond. Garnitures et baguette en fer, poinçonnées. Crosse en noyer verni.

A.B.E.

400 / 600 €



158

158**PISTOLET À PERCUSSION DE GENDARMERIE TROUPE MODÈLE 1822 T (CIVILEMENT).**

Canon rond à pans au tonnerre, poinçonné, daté « 1824 », frappé « MR ». Platine gravée « Mre Rle de Maubeuge ». Garnitures et baguette en fer, poinçonnées. Crosse en noyer verni avec cachet.

B.E.

400 / 500 €



159

159**PISTOLET D'ARÇON À SILEX MODÈLE 1822.**

Canon rond à pans au tonnerre, poinçonné. Queue de platine marquée « Mle 1822 ». Platine signée « Mre Rle de Maubeuge ». Bassinet en laiton. Garnitures en laiton, poinçonnées. Baguette en fer. Crosse en noyer avec beaux poinçons.

A.B.E. (Remis à silex).

600 / 800 €



160

FUSIL D'INFANTERIE À PERCUSSION MODÈLE 1822 T Bis.

Canon rond à pans au tonnerre avec marquages. Platine marqué « Mre Rle de St Etienne ». Garnitures en fer poinçonné. Crosse en noyer, à joue, avec marquages. Baguette en fer.

E.M. (Piqûres) Avec une baïonnette à douille.

300 / 400 €



161

ENSEMBLE COMPRENNANT :

- Fusil d'infanterie 1822T bis. Canon rond à pans au tonnerre daté « 1835 ». Platine « Mre Rle de Maubeuge ». Dans l'état (piqûres, fût raccourci).
- Mousqueton type 1822. Dans l'état (accidents et manques).

150 / 200 €



162

**PISTOLET D'ARÇON À PERCUSSION D'OFFICIER
MODÈLE 1833.**

Canon à pans ruban damas. Platine arrière signée « Manufre Rle de Châtelerault » et chien à corps rond. Garnitures en fer. Pontet repose-doigt. Baguette en fer. Pommeau à vis. Crosse en noyer en partie quadrillée.

A.B.E. (coups, piqûres et fêle).

400 / 600 €



163

PAIRE DE PISTOLETS À PERCUSSION D'OFFICIER DE GENDARMERIE TYPE 1836.

Canons ronds à rayures cheveux, à pans aux tonnerres. Platines arrière gravées « Manuf Châtellerault » (marquage de l'une des platines effacé), et chiens à corps ronds. Garnitures et baguettes en fer. Calottes à charnière avec dosette à l'intérieur. Crosses en noyer, quadrillées, vernies.

Fabrication sur commande.

A.B.E. (armes reconditionnées, tirées de long, sans poinçon).

800 / 1 200 €



164

PAIRE DE PISTOLETS À PERCUSSION D'OFFICIER DE GENDARMERIE MODÈLE 1836.

Canons ronds, à rayures cheveux, à pans aux tonnerres. Platines signées « Mre Rle de Châtellerault » et chiens à corps ronds. Garnitures et baguettes en acier. Crosses en noyer verni à calotte à charnière, les deux contenant des cheminées de recharge. Crosses en noyer verni.

B.E. (traces d'usage).

1 000 / 1 500 €



165

PAIRE DE PISTOLETS DE GENDARMERIE MODÈLE 1842 TROUPE.

Canons ronds, à pans aux tonnerres. Platines arrière signées « M.F. Bellot », à corps plats, chiens à corps ronds. Garnitures et baguettes en fer. Crosses en noyer clair verni.

B.E.

Armes fabriquées sur commande, bien au modèle, mais sans poinçon.

800 / 1 200 €



166
PISTOLET À PERCUSSION DE GENDARMERIE MODÈLE 1842, DE FABRICATION CIVILE.

Canon rond, à pans au tonnerre. Platine arrière à corps plat, chien à corps rond. Garnitures en fer découpé, uni.

Baguette en fer.

A.B.E.

400 / 600 €



167

MOUSQUETON DE GENDARMERIE MODÈLE 1842 À PERCUSSION.

Canon rond à pans au tonnerre, poinçonné et daté « 1845 ». Queue de culasse marquée « Mle 1842 ». Platine arrière à corps plat, poinçonnée et gravée « Mre Rle de Saint-Etienne ». Garnitures en laiton poinçonnées.

Crosse en noyer avec cachet et cheville. Baguette en fer.

A.B.E.

200 / 300 €



168
PISTOLET À SILEX DES BALKANS.

Canon rond, gravé et poinçonné au tonnerre. Platine à la Miquelet, ciselée. Monture en noyer en partie recouverte de plaque d'argent à bas titre doré, ciselé en relief. Garnitures en fer et vermeil.

Fausse baguette.

A.B.E. Vers 1830-1850.

400 / 600 €



169

LONG PISTOLET D'ARÇON À SILEX À L'ORIENTALE.

Canon rond à pans au tonnerre avec bande. Bagues et garnitures en laiton argenté gravé, à décor d'incrustation de corail sur le fût. Platine et chien à corps plat garnis de laiton et gravés.

Longueur : 65 cm

E.M. (accident mécanique, manque le pontet, réparation à la crosse et petits manques). Milieu du XIX^e siècle.

400 / 600 €



170

PISTOLET À PERCUSSION D'OFFICIER.

Canon rayé, à pans, ruban damas, poinçonné de Liège. Platine avant et chien à corps plat.

Garnitures en fer découpé gravé. Pontet repose-doigt. Détente réglable. Crosse en noyer sculptée (coups).

A.B.E. Vers 1840.

200 / 300 €



171

PAIRE DE PISTOLETS À COFFRE À PERCUSSION.

Canons ronds à balle forcée. Coffres et chiens extérieurs à corps plats, gravés. Détentes rentrantes. Crosses en noyer, sculptées.

B.E. Vers 1850.

350 / 450 €



172

PISTOLET À COFFRE.

Canon à pans damas. Coffre et pontet en fer gravés de feuillages. Chien ciselé en tête d'animal. Crosse en noyer avec écusson en argent incrusté au talon.

B.E. Vers 1850.

Avec un support.

150 / 180 €



173

**PISTOLET À COFFRE À PERCUSSION PAR EN DESSOUS
SYSTÈME CESSIER.**

Canon rond à balle forcée. Coffre uni. Détente en anneau. Crosse en noyer.

E.M. Vers 1840-1850.

200 / 300 €



174

FUSIL DE CHASSE À PERCUSSION.

Canon rond à pans au tonnerre. Platine arrière Lyonet à St Etienne. Garnitures en métal blanc.

Crosse en noyer sculptée d'une tête de cerf.

A.B.E. (Usures au bois et piqûres). Vers 1840.

On y joint une cartouchière en cuir brun. 100 / 150 €



175

FUSIL DREYSE MODÈLE 1841.

Canon rond, rayé, à pans au tonnerre, avec hausse. Boîtier de culasse daté « 1854-1859 », poinçonné et matriculé. Garnitures en laiton poinçonnées. Plaque de couche en fer matriculée « IR 67-20-165 ». Baguette en fer. B.E.

Le 67^e régiment d'infanterie prussienne, 4^e magdebourgeois, est créé en 1860. 800 / 1 000 €



176

PISTOLET DE UHLÂN PRUSSIEN, MODÈLE 1851 À PERCUSSION.

Canon rond à bourrelet à la bouche et à pans au tonnerre daté « 1853 » et « 1860 ».

Platine à corps plat frappé « DANZIG » sous couronne et chien à corps rond. Protège cheminée. Garnitures en laiton poinçonné. Pontet frappé « U.12.3.64 ». Crosse en noyer avec marquages.

E.M. (Piqûres et trous d'insecte).

300 / 400 €

177

FUSIL TOWER À PERCUSSION.

Canon rond, à pans au tonnerre, avec hausse. Platine signée « TOWER 1869 ». Garnitures en fer et laiton. Crosse en noyer (cassure réparée au col).

A.B.E. (Oxydation).

100 / 150 €

178

DEUX PISTOLETS :

- à coffre, à silex, canon rond, crosse en noyer.
Dans l'état (oxydation, manque une vis). Vers 1800-1820.
- à percussion, canon à pans, crosse en noyer.
Dans l'état. Vers 1850. 80 / 120 €

179

PAIRE DE PISTOLETS À PERCUSSION D'OFFICIER.

Canons à pans poinçonnés de Liège. Platines et chiens à corps plats gravés de rinceaux et frises. Garnitures en fer découpé et gravé en suite. Crosse en noyer sculptée d'un quadrillage. Baguettes à embout en laiton.
A.B.E. (Réparation à la crosse et petite enture à l'avant du fût pour un). Vers 1840. 600 / 800 €



180

PAIRE DE PISTOLETS À COFFRE À PERCUSSION.

Canons ronds à balles forcées. Coffres gravés, détentes rentrantes. Crosses marbrées sculptées en tête de lion.
B.E. Vers 1840-1850.
Dans un coffret moderne. 200 / 300 €



181

PAIRE DE PISTOLETS À PERCUSSION.

Canons à pans juxtaposés (accidents et manques, manque un chien).
On y joint un pistolet à percussion de fabrication moderne pour le tir.

150 / 200 €

182

LONG FUSIL DE CHASSE À SILEX TRANSFORMÉ À PERCUSSION, UN COUP, SIGNÉ « ROUSSELY A PERIGUEUX ».

Long canon rond à pans au tonnerre, signé sur le pan supérieur « ROUSSELY A PERIGUEUX ». Platine signée « ROUSSELY A PERIGUEUX » et chien à corps plats gravés de rinceaux. Garnitures en fer découpées et gravées de rinceaux et de corbeilles. Belle crosse en noyer finement sculptée d'un semis d'écaillles et d'une tête de dauphin fantastique. Baguette à embout en os.
A.B.E. (oxydation).

Roussely, référencé à Périgueux en 1830-1855 dans le *Qui est Qui de l'arme en France* par J.J. Buigné et P. Jarlier. 300 / 400 €



182



183

REVOLVER À PERCUSSION MARIETTE, 4 COUPS.

Faisceau de quatre canons damas, ruban. Poinçon de Liège. Carcasse arrondie gravée, détente en anneaux, plaquettes de crosse en ébène. Finition poli glacée.

Dans son coffret en acajou gainé de velours lie de vin, avec ses accessoires : boîte à capsules, poire à poudre d'origine, tournevis (postérieur).

B.E. Avec sa clé.

600 / 800 €



184

185

PAIRE DE PISTOLETS DE TIR DE TYPE FLOBERT, UN COUP CALIBRE 6 MM

Canons à pans. Extracteurs à oreilles. Crosses à joues plates en noyer quadrillé.

A.B.E. (une détente postérieure, accidents et manques de bois). 300 / 400 €

184

PISTOLET DE TIR SYSTÈME FLOBERT, UN COUP, CALIBRE 6 MM

Canon à pans, extracteur. Pontet repose-doigt et garnitures gravé de rinceaux.

A.B.E. (Accident mécanique). Vers 1860.

Fabrication liégeoise.

100 / 150 €



185



186

186

PISTOLET DE TIR SYSTÈME FLOBERT, UN COUP, CALIBRE 6 MM EXTRACTEUR.

Canon à pans avec cran de mire et hausse réglable. Garnitures en fer. Pontet repose-doigt.

Crosse en noyer quadrillée et joues plates.

B.E. Vers 1860-1870.

Dans un coffret de transport avec baguette de nettoyage.

300 / 400 €



187

**REVOLVER LEFAUCHEUX 1858 CIVIL SIX COUPS,
CALIBRE 12 MM SIMPLE ACTION.**

Canon rond, à pans au tonnerre gravé « E. Lefaucheux Bte à Paris ». Carcasse ouverte, poinçonnée « LF 57311 » et restes de poinçon Lefaucheux. Pontet repose-doigt. Plaquettes de crosse en noyer. Calotte à pans, à anneau. Baguette en fer.

A.B.E. (Oxydations).

600 / 800 €



188

**REVOLVER LEFAUCHEUX 1858 CIVIL, SIX COUPS,
CALIBRE 12 MM, SIMPLE ACTION.**

Canon rond poinçonné sur le canon « INV E LEFAUCHEUX BRté SGD A PARIS ». Carcasse ouverte doublement poinçonnée de Lefaucheux et numéroté « 68359 ». Pontet repose-doigt. Calotte à pans. Plaquettes de crosse en noyer. Finition bronzée.

A.B.E. (Marquages légèrement atténus sur le canon). Vers 1870.

250 / 300 €



189

REVOLVER À BROCHE, SIX COUPS, CALIBRE 12 MM

Canon rond. Carcasse ouverte datée « 1868 ». Pontet en fer. Plaquettes de crosse en noyer (accidents). Baguette en fer.

E.M. (piqûres au pontet, manque le ressort de portière).

300 / 400 €



190

**REVOLVER LEFAUCHEUX, TYPE CHAINEUX, DIX COUPS,
CALIBRE 12 MM, DOUBLE ACTION.**

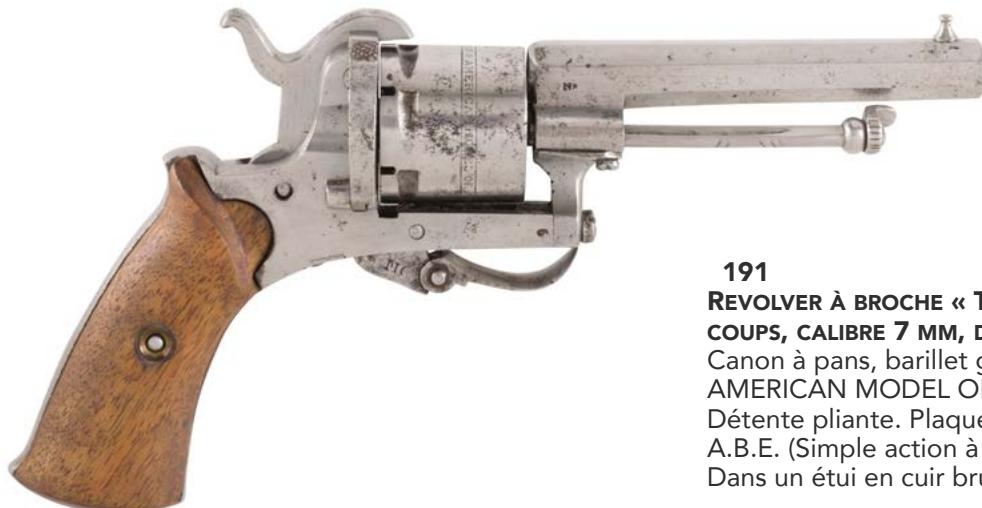
Canon rond signé sur le dessus « E. LEFAUCHEUX Bté Paris »

Carcasse ouverte poinçonnée à l'avant « LF563 », barillet cannelé, bleui. Plaquettes de crosse en noyer verni. Calotte à anneau. Baguette en fer.

B.E. (petites usures). Vers 1870.

Dans son étui en cuir brun, à fermoir en laiton.

800 / 1 000 €



191

REVOLVER À BROCHE « THE GUARDIAN », SIX COUPS, CALIBRE 7 MM, DOUBLE ACTION.

Canon à pans, barillet gravé « THE GUARDIAN ». AMERICAN MODEL OF 1878 ».

Détente pliante. Plaquettes de crosse en noyer.

A.B.E. (Simple action à revoir). Vers 1880.

Dans un étui en cuir brun.

100 / 150 €



192

REVOLVER À BROCHE SYSTÈME LEFAUCHEUX, 6 COUPS CALIBRE 7 MM

Barillet évidé. Plaquettes de crosse en bois sculpté.

A.B.E. (usures, en partie taché). Vers 1870.

200 / 250 €



193

PISTOLET DERRINGER TYPE REMINGTON « OVER-UNDER », DEUX COUPS, CALIBRE 41 ANNULAIRE.

Canons superposés avec marquages postérieurs « Remington & Sons ». Plaquettes de crosse en noyer quadrillé.

Finition plaquée or et gravée.

A.B.E.

2 000 / 3 000 €

194

REVOLVER À BROCHE SYSTÈME LEFAUCHEUX, SIX COUPS, CALIBRE 7 MM À BROCHE.

Canon à pans. Barellet et carcasse gravés. Détente pliante.

Baguette en fer. Plaquettes de crosse en ébène poli.

B.E. Vers 1870. Finition nickelée.

100 / 150 €



194

195

PISTOLET DOUBLE À BROCHE, CALIBRE 9 MM

Canons en table. Crosse en noyer.

A.B.E. (Mécanique faible).

80 / 100 €



195

196

DEUX REVOLVERS À BROCHE :

- 6 coups, 9 mm, canon rond, plaquettes de crosse en bois.

- 6 coups, calibre 7 mm, canon rond, plaquettes de crosse en bois.

E.M.

150 / 200 €



196

197

REVOLVER À BROCHE SIX COUPS, CALIBRE 7 MM

E.M. (accident mécanique). Vers 1870. Fabrication de Liège.

80 / 100 €



197

198

REVOLVER À BROCHE, SIX COUPS, CALIBRE 7 MM, DOUBLE ACTION.

Canon rond à pans au tonnerre. Carcasse ouverte et barellet ciselé de rinceaux. Plaquettes en bois noir ci verni.

A.B.E. (le chien n'accroche pas en simple action). Vers 1870.

150 / 200 €



198

199

RARE ET CURIEUX FUSIL DE CHASSE DE BORGNE, À PERCUSSION CENTRALE, CHIEN EXTÉRIEUR, DEUX COUPS, CALIBRE 16 EXTRACTEUR.

Deux canons en table de 76,5 cm, en damas, finition tabac.

Ouverture par clé sous devant et à volute sous pontet. Platines arrière gravées et signées « Casteres à Bayonne ». Crosse en noyer tigré verni en partie quadrillée.

N.B.: Il s'agit d'un fusil fabriqué pour borgne.

La queue de pontet, la queue de culasse, les platines et la crosse sont donc déviées en suite.

B.E. pour la mécanique et l'apparence (piqûres intérieures des canons). Vers 1880-1900.

500 / 600 €





200

FUSIL DE CHASSE À BROCHE, DEUX COUPS, CALIBRE 12.

Canons ronds, à arrêtes aux tonnerres, marqués à l'or sur la bande « BERNARD ».

Bascule, platines arrière et chiens à corps ronds gravés de rinceaux. Garnitures en fer gravé. Crosse en noyer.
A.B.E. Vers 1870.

100 / 150 €



201

FUSIL SPENCER « NEW MODEL », CALIBRE 50.

Canon rond avec hausse, poinçonné « N.M » au tonnerre. Bloc de culasse avec marquages « SPENCER REPEATING RIFLE CO BOSTONMASS PAT'D MARCH 6 1860 » (manque une vis). Garnitures en fer. Crosse en noyer.

Longueur du canon : 72 cm - Longueur totale : 119 cm

A.B.E. (Oxydations et usures uniformes). Rayures présentes.

N°102944.

500 / 600 €



202

REVOLVER STARR MODÈLE 1858 À PERCUSSION, SIX COUPS, CALIBRE 44 SIMPLE ACTION.

Canon rond rayé de 200 mm. Carcasse fermée, frappée « Starr's Patent Jan. 15 1858 ». Crosse en noyer avec cachet de réception.

A.B.E. patiné, traces d'usage.

600 / 800 €



203

CARABINE WINCHESTER MODÈLE 1866, CALIBRE 44 ANNULAIRE.

Canon de 48,5 cm marqué « WINCHESTER'S REPEATING ARMS NEW HAVEN CT KING'S IMPROVEMENT PATENTED MARCH 29 1866 OCTOBER 1860 », avec hausse sans marquages. Boîtier de culasse poinçonné M sous couronne et EB sous couronne. Crosse avec un matriau.

Longueur : 99 cm

A.B.E. Rayures présentes.

2 000 / 2 500 €

204

REVOLVER COUP DE POING MY FRIEND, SIX COUPS, CALIBRE 22

ANNULAIRE.

Carcasse gravée. Finition argentée.

A.B.E.

Vers 1860.

600 / 800 €



205

COLONEL JEAN-LOUIS AUBERT (1813-1888).

Carabine Vetterli modèle 1871 1^{er} type calibre 10,5 mm x 38R.

Canon rond à pans au tonnerre avec hausse. Double détente (système Thury). Garnitures en fer. Plaque de couche à crocs. Monture en noyer. Fût en partie quadrillé. Bretelle en cuir.

Porte sur le côté gauche une petite plaque en argent incrustée, gravée « L.s. Aubert ».

A.B.E.

On y joint un volume broché de 402 pages « Les papiers du colonel Aubert, 1813-1888 ». Publié par Théodore Aubert, Genève, Alex et Julien Editeur, 1953 (accident, tâches).

Biographie :

Henri d'Orléans, duc d'Aumale, lui confie l'éducation de son fils ainé, Louis car « C'était un homme droit, courageux et bon, un véritable homme de bien et de mérite... ».

Le Colonel J.L. Aubert fit carrière dans l'armée suisse et se rendit immortel en tant que directeur de la construction militaire des cols alpins. Né à Turin le 15 octobre 1813, revenu à Genève en 1825, il suit les cours des Belles Lettres à l'Académie, puis prend le chemin de Paris pour entrer à l'École Polytechnique qu'il fréquente de 1833 à 1835. Revenu à Genève, il obtient en 1837 un doctorat ès sciences mathématiques et enseigne. À Genève, le jeune polytechnicien est rapidement nommé officier du Génie dans la milice cantonale avant de rejoindre l'École de Thoune comme élève d'abord, comme instructeur ensuite (1839-1847). C'est le futur général Dufour qui le fait nommer par la Confédération à l'état-major du Génie. Pour Aubert, c'est le début d'une carrière militaire qui lui fera accéder plus tard au rang envié de colonel fédéral. En 1854 au sein de l'état-major fédéral et regagne sa chère École de Thoune. Ce sera son « âge d'or ».

Inspecteur du Génie de 1858 à 1865, le Conseil fédéral lui confie la mission d'étudier la création de passages au cœur des Alpes. Jean-Louis Aubert se voit confier la direction de la construction des routes militaires de l'Axenstrasse, de la Furka et de l'Oberalp. Une prouesse technique qui aboutit à la création d'infrastructures au cœur des Alpes qui font aujourd'hui la fierté de la Suisse. Militairement parlant, l'importance stratégique des routes alpines ne lui échappe pas et c'est lui qui dirige en 1861 les premières manœuvres alpines de l'histoire militaire de la Suisse. Lors de l'occupation des frontières en 1870-1871, il commande la 3^e division. Il est promu divisionnaire en 1875, à la tête de la 1^{re} division. Le 31 décembre 1876, il achève sa carrière militaire. Passionné par les chemins de fer, il devient en 1852 administrateur puis en 1856 directeur de la Compagnie ferroviaire de l'Ouest-Suisse (1856-1872), compagnie qui construisit la ligne Morges-Lausanne-Yverdon en 1855.

1 000 / 1 500 €

206

**REVOLVER DEVISME CIVIL À VOCATION MILITAIRE,
À PERCUSSION CENTRALE, SIX COUPS, DOUBLE
ACTION, CALIBRE 12 MM, À BRISURE.**

Canon rond, rayé, gravé sur le dessus « Devisme à Paris ». Carcasse frappée « Devisme Bte », poinçonnée et « n°2 ». Ouverture par clé sous canon. Pontet en fer. Plaquettes de crosse en noyer verni, à joues plates, en partie quadrillées. B.E. Vers 1860.

1 500 / 1 800 €



207

**REVOLVER D'ORDONNANCE MODÈLE 1873 S 1876,
SIX COUPS CALIBRE 11 MM 73, « MRE D'ARMES DE
ST ETIENNE ».**

Plaquettes de crosse en noyer quadrillées.
E.M. (petites piqûres extérieures et piqûres du
canon). 300 / 350 €

208

**REVOLVER D'ORDONNANCE MODÈLE 1873 S.1875,
SIX COUPS, CALIBRE 11 MM 73.**

Canon rond à pans au tonnerre. Carcasse
marquée « Mre d'Armes St Etienne ». Plaquettes
de crosse en noyer.
L'ensemble au même matricule F77559. Finition
polie et jaunie.

A.B.E.

Avec un étui modifié 1909 en cuir (usures).

500 / 600 €



209

**REVOLVER D'ORDONNANCE MODÈLE 1873, SIX
COUPS, CALIBRE 11 MM 73, « MRE D'ARMES DE ST
ETIENNE ».**

Plaquettes de crosse en noyer quadrillées.

A.B.E.

400 / 500 €

210

REVOLVER CHAMELOT DELVIGNE TYPE 1874, SIX COUPS, CALIBRE 11 MM

Carcasse fermée gravée « E. Lefaucheux à Paris, 32 rue N. Dame des Victoires Paris ». Canon rond, rayé, à pans au tonnerre, poinçonné « IN Von Chamelet Delvigne ». Bâillet évidé. Baguette en fer. Plaquettes de crosse en ébène quadrillé.
A.B.E. (petites traces de piqûres). 400 / 600 €



213

REVOLVER BRITISH BULLDOG À PERCUSSION

CENTRALE, 6 COUPS CALIBRE 320.

Carcasse fermée. Canon rond. Plaquettes de crosse en ébène gravées et sculptées. Finition bleuie.

A.B.E.

200 / 300 €



212

REVOLVER MUNICIPAL, SIX COUPS, CALIBRE 8 MM

Canon à pans, carcasse fermée frappée « P. GATIMEL ARQSIER MARSEILLE » avec restes de poinçon d'armoiries de ville. Pontet marqué « 94C ». Plaquettes de crosse en noyer. Finition rebronzée.

A.B.E. (petites piqûres). Vers 1890. 800 / 1 000 €



214

ENSEMBLE DE DEUX REVOLVERS :

- Revolver 6 coups, carcasse gravée et plaquettes de crosse en ébène sculptées.
A.B.E.

- Revolver 5 coups, canon à pans, détente pliante, plaquettes de crosse en ébène quadrillées.

E.M. En l'état (accident mécanique, manque la baguette). 150 / 200 €

215

ENSEMBLE DE DEUX REVOLVERS :

- Petit revolver 6 coups, calibre 22, détente pliante. Plaquettes de crosse en ébène. En l'état (manque la baguette).
- Revolver 6 coups, calibre 6 mm Velodog. Plaquettes de crosse en noyer quadrillées. En l'état (accidents mécaniques et manques). Vers 1880-1900.

100 / 150 €



215



216

216

REVOLVER HAMMERLESS CALIBRE 320, 6 COUPS.

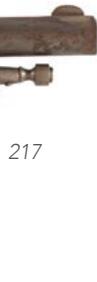
Barillet évidé, détente pliante. Plaquettes de crosse en noyer.

E.M.

150 / 200 €



216



217

REVOLVER BULL-DOG, SIX COUPS, CALIBRE 320.

Canon rond à pans sur le dessus. Carcasse fermée. Détente pliante. Plaquettes de crosse en bois noirci quadrillé. Baguette en fer.

A.B.E. Vers 1880-1900.

Dans un étui en peau bordeaux.

100 / 150 €

218

REVOLVER HAMMERLESS DIT « PUPPY », CINQ COUPS CALIBRE 5,5 MM

Canon rond rayé, à pans sur le dessus. Carcasse fermée. Barillet évidé. Détente pliante. Plaquettes de crosse en corne poli.

B.E. Vers 1880-1900. Finition nickelée.

Dans un étui dit porte-monnaie en peau.

100 / 150 €



218



219

219

FUSIL À MÈCHE AFGHAN.

Canon à pans légèrement tromblonné à la bouche, poinçonné. Bracelets et porte-mèche rapportés. Garnitures de fût en laiton. Crosse en noyer recouverte de cuir (postérieur). Baguette en fer.

Longueur canon : 114 cm - Longueur totale : 157 cm

A.B.E. XIX^e siècle.

150 / 200 €



220
FUSIL À SILEX MOUKALAH.

Garnitures en laiton. Crosse à décor d'incrustations d'os.
Dans l'état.

20 / 30 €



221
ARBALÈTE DE CHASSE.

Arc en fer forgé. Canon rond à pans au tonnerre. Monture en noyer.
Dans l'état. Nord de la France, fin du XIX^e siècle.

80 / 120 €



222
REVOLVER TYPE REMINGTON 1858 ARMY, SIX COUPS, CALIBRE 44 À PERCUSSION.

Pontet en laiton. Plaquettes de crosse en noyer tigré. Finition gravée et ciselée, ornée de filets d'or.

N°48160.

Dans un coffret en noyer verni, contenant une poire à poudre, un moule à balles, un tournevis démonte-cheminée et sa clé.

Modèle de luxe en très bon état. Fabrication moderne.

600 / 800 €

223
REVOLVER À PERCUSSION TYPE COLT POCKET, SIX COUPS, CALIBRE 36.

Finition bronzée.

B.E. Reproduction italienne pour le tir.

100 / 150 €





224

**REVOLVER À PERCUSSION, REPRODUCTION COLT
MAN MODÈLE 1851 NAVY, CALIBRE 36.**

Carcasse en laiton. Plaquettes de crosse en noyer. Finition gravée et bleuie.

B.E. Fabrication moderne.

150 / 200 €

225

**REVOLVER COLT NAVY 1861 DE FABRICATION COLT,
MODERNE, SIX COUPS CALIBRE 36 À PERCUSSION.**

Canon à pans, barillet gravé. Carcasse gravée. Finition bleuie et jaspée.

N°21912.
B.E.

200 / 300 €



226

PAIRE DE PISTOLETS À PERCUSSION.

Fabrication moderne pour le tir. Manque les baguettes.

100 / 150 €

227

CARABINE HAENEL MODÈLE 310, CALIBRE 4,4 MM

Crosse en hêtre.

A.B.E.

30 / 40 €

CONDITIONS SPÉCIALES POUR L'ACHAT DES ARMES DE CATÉGORIE C SOUMISES À DÉCLARATION

Pour rappel, depuis le 1^{er} août 2018, la catégorie D-1 est supprimée. Les armes de cette catégorie passent en catégorie C à déclarer.

Pour l'achat des armes de catégories C soumises à déclarations, l'acquéreur doit fournir une pièce d'identité et un permis de chasse validé de l'année (ou de l'année précédente), ou une licence de tir en cours de validité (ou de l'année précédente).

La délivrance des armes de catégorie C ne se fera qu'après consultation du fichier FINIADA (Fichier National des Interdits d'Acquisition et de Déten-
tion d'Armes).

L'inscription de l'acheteur d'une arme de catégorie C au fichier FINIADA entraînera automatiquement la nullité de la vente.

La signature du livre de police par l'acquéreur ainsi que l'établissement d'un CERFA est obligatoire.

Depuis février 2022, les acheteurs de fusils de catégorie C doivent obligatoirement posséder un compte SIA.

Merci de prendre tous les renseignements nécessaires avant d'encherir.

N.B.: Les armes de chasse ou de tir sont vendues dans l'état, sans garantie, aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée ne sera prise en compte; l'exposition préalable ayant permis de les examiner, de les prendre en main et de prendre toutes les mesures nécessaires.

Toute expédition d'arme de catégorie C doit impérativement être réalisée par le biais d'un transporteur habilité.

Si vous n'en connaissez pas, nous pourrons vous en recommander.

All Category C firearms must be shipped via an authorized carrier.
Thank you for your understanding.



228

CARABINE COMMÉMORATIVE JOHN WAYNE, CALIBRE 32-40.

Levier dit « large loop ». Finition polie gravée de diligence. Crosse ornée d'une médaille
Longueur du canon : 45 cm - Longueur totale : 92,5 cm

Catégorie C à déclarer, n° JW30***.

Dans sa boîte d'origine.

500 / 600 €



229

CARABINE COMMÉMORATIVE 94 COMANCHE, CALIBRE 30-30 WIN.

Finition dorée et bronzée. Crosse ornée d'une médaille.

Longueur du canon : 49 cm - Longueur totale : 97 cm

Catégorie C à déclarer, n° CC2***.

Dans sa boîte d'origine.

300 / 400 €



230

CARABINE WINCHESTER 94 CALIBRE 30-30 WIN.

Canon rond avec hausse. Crosse en noyer de 35 cm. Avec plaque et médaille type 5 cents au buffle. Finition bronzée. Belles rayures.

Longueur du canon : 49 cm - Longueur totale : 97 cm

La sous-garde porte un monogramme en argent découpé. Avec bretelle en cuir et système d'attache sur la crosse et la grenade.

Catégorie C à déclarer, n°2812***.

800 / 1 000 €



231

PAIRE DE FUSILS HOLLAND & HOLLAND À PLATINE « ROYAL HAMMERLESS EJECTOR », DEUX COUPS, CALIBRE 12-65 ÉJECTEUR, DOUBLE DÉTENTE.

Canons juxtaposés numérotés « 1 » et « 2 », marqués « Holland & Holland 33 Bruton Street London ». Platines et bascule gravées de rinceaux feuillagés et signées. Vis bleu. Crosse en noyer choisi de 38 cm, en partie quadrillée.

Longueurs des canons – 76 cm - Longueur totale : 120 cm
N°16743.

D.733. 18,3 choke ¼.

G.732. 18,1 choke ½.

N°16744.

D. 733. 18,5 choke lise.

G. 733. 18,3 choke ¼.

Catégorie C à déclarer, n°167** et 167**.

Dans son coffret de transport en bois recouvert de cuir, marqué « Hon. D. Lambton », gainé à l'intérieur de feutre vert, avec accessoires et étiquette dans le couvercle de la Maison Holland & Holland.

8 000 / 10 000 €





232

FUSIL DE CHASSE HOLLAND & HOLLAND À PLATINES « ROYAL HAMMERLESS EJECTOR », DEUX COUPS, CALIBRE 12-65 ÉJECTEUR, MONODÉTENTE.

Canons juxtaposés bronzés, gravés et marqués « Holland & Holland 98 New Bond Street London ». Platines et bascule finement gravées de rinceaux, signées. Crosse en noyer choisi de 34 cm, en partie quadrillée, avec pièce de pouce monogrammée « C ».

Longueur des canons : 71 cm - Longueur totale : 112 cm

D. 731. 18,4 choke lisse.

G. 732. 18 choke 1/2.

Catégorie C à déclarer, N°161**.

Dans sa valise de transport recouverte de cuir havane, avec monogramme « C », gainée de feutre vert, étiquette de la maison Holland & Holland, et accessoires.

4 000 / 5 000 €





233

FUSIL DE CHASSE FALCOR DEUX COUPS, CALIBRE 12-70 EXTRACTEUR.

Canons superposés avec bande ventilée. Bascule découpée bronzée. Crosse en noyer demi-pistolet de 35 cm, en partie quadrillée.

Longueur des canons : 70 cm - Longueur totale : 111 cm

Catégorie C à déclarer, n°90***.

Dans une housse de transport en skaï.

200 / 250 €



234

FUSIL DE CHASSE DARNE MODÈLE R13, CALIBRE 12-70 EXTRACTEUR.

Canons juxtaposés. Coulisseau gravé de fleurettes. Crosse demi-pistolet de 37 cm, en partie quadrillée.

Longueur des canons : 70 cm - Longueur totale : 110 cm

Catégorie C à déclarer, n°6B8**.

Dans un étui jambon en cuir.

300 / 500 €



235

FUSIL DE CHASSE MERKEL FRÈRES, DEUX COUPS, CALIBRE 12-70, ÉJECTEURS.

Canons juxtaposés. Bascule gravée et ciselée de gibiers. Crosse demi-pistolet en partie quadrillée.

Longueur des canons : 71 cm - Longueur totale : 113 cm

Catégorie C à déclarer, n°799***.

200 / 300 €



236

FUSIL DE CHASSE SUPERPOSÉ MERKEL FRÈRES SUHL, CALIBRE 16-70 ÉJECTEURS.

Canons superposés. Bascule finement gravée. Crosse pistolet en noyer.

Longueur des canons : 70 cm – Longueur totale : 112 cm

Catégorie C à déclarer, n°67***.

300 / 400 €



237

FUSIL DE CHASSE HAMMERLESS FORGERON (SUHL), DEUX COUPS, CALIBRE 12-70.

Bascule découpée, gravée de rinceaux, faisans, perdrix. Canons juxtaposés de 71 cm.

Crosse en noyer en partie quadrillée de 36 cm, avec sabot amortisseur (léger éclat en haut de la bascule).

Longueur des canons : 71 cm - Longueur totale : 112 cm

Catégorie C à déclarer, n°753***.

200 / 300 €



238

FUSIL DE CHASSE À FAUX CORPS, DEUX COUPS, CALIBRE 16/65, EXTRACTEUR.

Canons juxtaposés. Faux corps gravés, fermeture « Hélice ». Crosse en noyer.

Longueur des canon : 70 cm - Longueur totale : 110 cm

Catégorie C à déclarer, n°67**.

150 / 250 €



239

FUSIL DE CHASSE HAMMERLESS, DEUX COUPS, CALIBRE 12-70, ÉJECTEURS

Canons de Jean Breuil. Bascule jaspée et gravée. Crosse en noyer en partie quadrillée avec sabot amortisseur de 2,5 cm.

Longueur des canons : 72 cm - Longueur : 117 cm

Catégorie C à déclarer, n°16*.

100 / 150 €

240

FUSIL DE CHASSE HAMMERLESS DARNE, DEUX COUPS, CALIBRE 12-70, ÉJECTEURS.

Canons bronzés de 70 cm. Bascule trempée gris. Crosse demi-pistolet

Longueur des canons : 70 cm - Longueur totale : 112 cm.

Catégorie C à déclarer, n°7192**.

100 / 150 €

241

FUSIL DE CHASSE, DEUX COUPS, HAMMERLESS, AUGUSTE FRANCOTTE, CALIBRE 12-65, EXTRACTEUR.

Canons signés. Plaque de couche en corne.

Longueur des canons : 62,5 cm - Longueur totale : 102 cm

(Oxydation).

Catégorie C à déclarer, n°697**.

100 / 150 €



243

FUSIL US SPRINGFIELD MODÈLE 1903, CALIBRE 30-06.

Canon marqué RIA 10-18, et « US SPRINGFIELD ARMORY MODEL 1903 ». Crosse en noyer.

Longueur du canon : 62 cm - Longueur totale : 110 cm

Catégorie C à déclarer, n°589***.

(Dans l'état, fortes piqûres internes).

100 / 150 €



244

FUSIL DE CHASSE BERETTA MODÈLE S686 SPÉCIAL À DEUX CANONS SUPERPOSÉS, CALIBRE 20 MAGNUM ÉJECTEUR.

Bandé ventilée. Double détente. Bascule découpée, gravée. Crosse en noyer quadrillée de 37,5 cm avec sabot amortisseur.

Longueur du canon : 71 cm - Longueur totale : 108,5 cm

Catégorie C à déclarer, n°787***.

Dans une boîte de transport.

600 / 800 €



245

FUSIL KAR 98, CALIBRE 8 MM

Canon avec hausse à 20, poinçonné « byf » et daté 42 au tonnerre. Boîtier de culasse marqué « Mod 98 ». Garnitures en fer. Bretelle en cuir quadrillé.

Longueur canon : 59 cm - Longueur totale : 110 cm

Catégorie C à déclarer, n°3*.

200 / 300 €



246

CARABINE MAUSER « KARABINER 98 AZ », CALIBRE 8X57 JS.

Canon rond, avec bouchon de canon, hausse à 20, marqué au tonnerre ERFURT 1916.

Garnitures en fer. Crosse en noyer, avec bretelle en cuir quadrillé. L'ensemble au même matricule, sauf la crosse.

Intérieur du canon en bel état.

Longueur du canon : 62 cm - Longueur totale : 111 cm

Catégorie C à déclarer, n° 91**.

Piqûres et accidents au bois.

500 / 600 €

BAÏONNETTES

247

FRANCE.

Trois baïonnettes à douille, à lame triangulaire, poinçonnées au talon.

B.E.

150 / 200 €

248

FRANCE.

Un ensemble de trois baïonnettes à douille :

L'une à longue douille sans virole. Lame triangulaire à pans extérieurs. Longueur : 53,5 cm

Deux à virole médiane. Longueurs : 52 cm et 59 cm

A.B.E.

100 / 150 €

249

FRANCE.

Baïonnette modèle 1842.

Poignée en laiton, bouton pousoir rond. Croisière en fer, douille sans encoche. Lame yatagan poinçonnée.

A.B.E.

80 / 100 €

250

FRANCE.

Sabre-baïonnette modèle 1866 chassepot.

Poignée en laiton. Croisière en fer, poinçonnée. Lame yatagan à dos gravé « Mre Impale de Mutzig février 1869 ». Fourreau en tôle de fer avec matricule différent.

B.E.

50 / 60 €

251

FRANCE.

Baïonnette Chassepot modèle 1866.

Poignée en laiton. Croisière en fer. Lame Yatagan datée « Tulle Mars 1873 ».

Fourreau en tôle de fer bronzé.

Longueur : 69,5 cm

Avec un gousset en buffle blanchi.

B.E.

60 / 80 €

252

FRANCE.

Deux baïonnettes Chassepot :

- une non marquée, sans le fourreau. Manque la vis de douille.

- une à croisière série X. Fourreau piqué.

60 / 80 €

253

FRANCE.

Baïonnette modèle 1866 de prise.

Poignée en laiton. Croisière avec marquages de prise « 118 L.I. 2.54. » Lame yatagan gravée « 9bre 1869 ».

Fourreau en tôle de fer.

A.B.E.

60 / 80 €

254

FRANCE.

Deux baïonnettes modèle 1874 :

- « Mre d'Armes de St Etienne 8bre 1876 ». Fourreau en tôle de fer.

- « Mre d'Armes de St Etienne Janvier 1881 ». Fourreau en tôle de fer bronzé. Au même matricule. 80 / 120 €



247



248



249



250



251



252



253



254

255

FRANCE.

Baïonnette gras modèle 1866.
 Lame marquée « Mre d'Armes de Chatellit avril
 1876 ».
 Fourreau en métal.
 B.E. (percée au talon).
 On y joint une baïonnette britannique raccourcie
 modifiée en poignard. 40 / 60 €

256

FRANCE

Trois baïonnettes :
 - baïonnette d'enfant type Gras. Avec fourreau
 réglementaire. (oxydations).
 - baïonnette Kropatschek. Croisière à l'ancre.
 Lame à dos plat gravé « Mre de Steyr Mr de
 Werndl 1879 ». Fourreau en tôle de fer bronzé.
 - baïonnette Lebel modèle 1886-15.
 Poignée en maillechort. Lame cruciforme.
 Fourreau en tôle.
 A.B.E. 100 / 150 €

257

FRANCE.

Baïonnette Lebel 1886.
 Poignée en maillechort. Fourreau en métal.
 B.E. 40 / 60 €

258

FRANCE.

Deux baïonnettes modèle 1892 :
 - poignée à plaquettes de fibre à petits rivets.
 S.F.
 - poignée à plaquettes de fibre à petits rivets.
 Fourreau bronzé au même matricule.
 A.B.E. 80 / 100 €

259

ALLEMAGNE.

Deux baïonnettes 1871 :
 - poignée en laiton. Croisière en fer marquée
 « B.2.J.41.45 ». Lame de Weyersberg. S.F.
 - poignée en laiton. Croisière en fer « B 17 R 12
 11 ». Lame de Weyersberg. Fourreau en cuir à
 deux garnitures en laiton (une détachée), une
 marquée « 14.T.B.1.17 ». 150 / 200 €

260

BAÏONNETTE ALLEMANDE MODÈLE 1898 GÉNIE.

Poignée en bois strié. Lame à dos scie. Fourreau
 en cuir à deux garnitures en métal.
 B.E. 150 / 200 €

261

ALLEMAGNE.

Deux baïonnettes ERSATZ. Poignées en fer.
 Douilles ouvertes.
 Lames poinçonnées.
 S.F.
 (Oxydations). 80 / 100 €

262

DEUX BAÏONNETTES :

- un modèle 1858 (GB). A.B.E. (Oxydations).
 - une Remington U.S. datée 1913. Avec un
 fourreau dépareillé allemand. Bouterole
 poinçonnée « 2.AL. 6. 194 »
 A.B.E. 80 / 100 €

263

ENSEMBLE DE TROIS BAÏONNETTES ET UN POIGNARD

AFRICAIN :

- une US Remington.
 - une Espagnole modèle 1893.
 - un poignard africain. Lame gravée.
 - une Italienne Carcano. 100 / 150 €

264

BAÏONNETTE SUISSE 1918-31.

Poignée à plaquettes de bois. Lame à double
 tranchant et arête médiane. Fourreau en fer
 bronzé, avec son cuir. 50 / 60 €



255

258

261

256

260

257

259

ÉQUIPEMENTS ET SOUVENIRS



265

Assiette en faïence vernissée bleu et pourpre à décor de rinceaux sur le marli d'une couronne de fleurs stylisées et inscrit « Vive de roy » sur le tondo.
Diamètre : 27 cm
XVIII^e siècle. Accidents et restaurations. 60 / 80 €



267

TRAVAIL POPULAIRE.
Deux tabatières type flacon, en noix de corozo sculptée :
- en forme d'animal aux yeux de verre, à décor de personnages, angelots et feuillages (fête).
8 x 4 cm
- en forme d'animal aux yeux de verre, à décor d'une harpiste, de personnages et feuillages.
Manque les bouchons.
7 x 3,5 cm
B.E. XIX^e siècle. 200 / 250 €

268

POIRE À POUDRE À DEUX ANNEAUX DE SUSPENSTE.
En cuivre estampé, à godrons, motif à « l'œil de la vigilance » et à l'écu. Bec doseur en laiton.
B.E. XIX^e siècle (petits coups d'usage). 150 / 250 €

265

ÉCU COMMÉMORATIF DE DE BOUCHER, ANCIEN PAGE DU ROI LOUIS XVI.

En laiton. Frappé « LE CHEVALIER M.L.D. DE BOUCHER ANCIEN PAGE DE LOUIS XVI CHEVALIER DE L'ORDRE ROYALE ET MILITAIRE DE St LOUIS NÉ EN 1773 DÉCÉDÉ A SA TERRE DU PLESSIS LE 15 8^e 1844 »
19 x 19 cm

B.E. Milieu du XIX^e siècle.

100 / 150 €



269

RÉvolution - Premier Empire

Ensemble de neuf documents divers comprenant :

- Un traité du service des convois et transports militaires avec le gouvernement Exercice an 11,12 et 13.
- Un cérémonial du Te Deum donné à l'occasion de la Victoire de Lutzen.
- Quatre gravures et lithographies sur les uniformes de la Révolution et de l'Empire.
- Un congé de réforme au nom de François BREAU, grenadier du 116^e régiment d'infanterie de ligne. Fait le 19 août 1811.
- Série de timbres du Royal Mail sur la bataille de Waterloo. Sous plastique.

A.B.E.

150 / 250 €

270

SAUTOIR MAÇONNIQUE.

En moire bleue brodée de branches d'acacias et de symboles maçonniques. Doublure en toile noire. (Usures).

Sous verre. Cadre doré.

A.B.E. Deuxième partie du XIX^e siècle. 150 / 200 €



271

271

CASQUE DE CUIRASSIER BELGE MODÈLE 1845.

Bombe nickelée. Cimier à godrons et motif à la grenade en métal blanc (petits manques).

Motif au mufle de lion et jugulaires à fausses écailles. Motifs de bossettes à la grande.

Coiffe intérieure en cuir postérieur.

Plumet écarlate à olive en laiton. Crinière et houppette en crin noir

A.B.E. (Un trou dans la nuquière).

500 / 600 €



273

274

TAPIS DE SELLE DE CENT-GARDE EN CUIR NOIR RECOUVERT DE TISSU ÉCARLATE.

Brodé, galon et chiffre au « N » sous couronne jonquille. Garni à l'intérieur de coutil.

Dans l'état, (traces de mites et insolé). Époque Second Empire.

30 / 40 €

272

VERRE-GOBELET À GODRONS AUX PROFILS DE L'EMPEREUR NAPOLEON III ET DE L'IMPÉTRATRICE EUGÉNIE.

Orné d'une frise de fleurs.

Hauteur : 9 cm

A.B.E. (éclat au pied).

30 / 40 €

273

TAMBOUR DU 3^E RÉGIMENT D'INFANTERIE.

Caisse en bois peint et laiton ornée de l'aigle et de 4 grenades rapportés. Peau inférieure accidentée avec cachet « 3e 59 ».

Manque la peau supérieure, accident au tendeur. En l'état. Époque Second Empire. 300 / 400 €





275

CASQUE DE CARABINIER TYPE 1845.

Bombe et cimier en laiton. Plaque à la Grenade sur bandeau en fer. Jugulaires à anneaux en huit sur fond de cuir, bossettes en fer rayonnantes surmontées d'étoiles en laiton. Coiffe en cuir (accidents). Chenille en crin écarlate.

Remontage composite, en l'état. 600 / 800 €



276

CASQUE DE CARABINIER.

Bombe et cimier en laiton. Plaque à la Grenade sur bandeau en fer. Jugulaires à anneaux en huit sur fond de cuir, bossettes en fer rayonnantes surmontées d'étoiles en laiton. Coiffe en cuir. Chenille en crin écarlate.

A.B.E. Époque Second Empire. 800 / 1200 €



277

CIURASSE D'OFFICIER DES CIURASSIERS DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Plastron et dossier allégé. Attachés d'épaule à la mufle de lion en laiton doré.

Anneaux en huit en laiton doré guilloché.

Agrafes en fer. Doublure et tirants en cuir noir surpiqué

Ceinture anciennement changée, en cuir.

A.B.E. Époque Second Empire. 800 / 1 200 €



278

CIURASSE DE CARABINIER EN TÔLE DE FER GARNI DE LAITON.

Épaule à anneaux en laiton doublée de cuir. Agrafes en laiton.

Marquages de Châtellerault de 1860 et 1864, à la même taille matricules différents.

Manque la ceinture.

A.B.E. Époque Second Empire. 800 / 1 000 €



279



280



281

279**ENSEMBLE FORMANT UNE CUIRASSE D'OFFICIER :**

- dossière d'officier.
En tôle de fer, allégé. Agrafes en laiton à décor de feuilles de laurier.
Datée « 7bre 1854 ».
- Plastron lourd de troupe. Non daté.
E.M. (Accidents au cuir, ceinture changée,
manque des rivets). 400 / 600 €

281**CASQUE D'OFFICIER DE CUIRASSIER MODÈLE 1874.**

Bombe nickelée. Marmouset, cimier, bandeau à la grenade, jugulaires à écailles doublées de velours noir et jonc en laiton doré.
Crinière en crin noir et houppette en crin rouge.
Manque la coiffe.

A.B.E.

400 / 500 €

280**CUIRASSE DE CUIRASSIER.**

Plastron et dossière.
L'ensemble au même matricule, fabrication de Châtellerault datée « 9bre 1876 », 2^e taille, 2^e largeur, matricule 3067.
Ceinture en cuir à boucle en laiton.
A.B.E. (À nettoyer, usures au cuir). III^e République
500 / 600 €



282

282**BICORNE DE GENDARMERIE.**

En feutre taupé. Bordure des ailes et ganse en galon argenté, à lézardes
Cocarde brodée tricolore. Coiffe intérieure avec cachet de réception de la gendarmerie.
E.M. (Usures). III^e République. 40 / 60 €



283

283**TONNEAU DE CANTINIÈRE DU 65^e RÉGIMENT DE LIGNE.**

En bois peint aux couleurs nationales. Garnitures, bouchon à vis et robinet en laiton.
14 x 24 cm
B.E. Époque III^e République. 250 / 350 €

284

ENSEMBLE COMPOSÉ DE :

Un mors de bride et une paire d'éperons, (manque une pointe), d'officier de Spahis, en bronze ciselé.
On y joint un mors en bronze ciselé.
XIX^e siècle.

150 / 250 €



285

ENSEMBLE TYPE CHEVALIER GARDE RUSSE

COMPRENANT :

- Casque en laiton, à jonc en maillechort. Aigle en métal argenté, jugulaires à écailles en métal argenté, doublé de cuir. Cocarde peinte. Visière et nuquière doublée de cuir noir. Motif rayonnant en métal blanc, à centre peint. Composite, bombe d'origine, garnitures postérieures.
- Cuirasse en fer doublé de laiton, garnie de rivets en laiton, poinçonnée. Plastron et dossière. Cuirasse et dossières poinçonnées, les agrafes portant la date « 1858 ». Doublure en drap écru. Cuir et une doublure d'épaule changés, enrichi d'un cordon écarlate postérieur. Présenté sur un support.
- Dans l'état.

2 000 / 3 000 €

286

SPORRAN ÉCOSSAIS EN CUIR, LAITON, MÉTAL ARGENTÉ ET CRIN.

Avec sa ceinture.

B.E.

300 / 400 €



286

287

FANION « SPA 151 – GC 16 »

En drap jaune et rouge (insolé), à inscriptions brodées argenté et doré « SPA 151 GC 16 » sur une face et de la mouette sur l'autre.

Franges dorées.

61 x 36 cm

A.B.E. Fabrication après janvier 1918, date à laquelle l'escadrille 151 rejoint ce groupe de combat.

100 / 150 €



287

288

DEUX EMBOUTS DE PIPE DE RÉSERVISTES

ALLEMANDS, 1^{RE} G.M. :

- à décor de colback de hussard prussien.
- à décor de casque à pointe de Mecklembourg.

En corne et bois de cerf.

B.E.

100 / 150 €



289

289

LOT DIVERS :

- 4 cocardes de képi.
- 3 tulipes de casque.
- 6 grenades en laiton.
- pompons.

100 / 150 €

290

CEINTURE CARTOUCHIÈRE EN CUIR BRUN.

On y joint un nécessaire de nettoyage dans un coffret en bois pour calibre 12.

60 / 80 €

291

LOT COMPRENANT :

- deux boucles de ceinture Remington.
 - une boucle de ceinturon Winchester.
 - deux holsters.
 - un manchon de carabine Winchester.
 - un lot d'ouvrages dont « Colt une légende américaine » et « Winchester » de Wilson.
- On y joint une boucle allemande de fouille.

A.B.E.

100 / 150 €

292

ENSEMBLE DE NEUF PISTOLETS EN PORCELAINE POLYCHROME ET OR, À SILEX, PERCUSSION, PERCUSSION CENTRALE.

Longueurs : 25 cm env.

Dans leurs emballages et boîtes d'origine.

B.E.

200 / 300 €

293

NÉCESSAIRE DE NETTOYAGE RÉGLEMENTAIRE POUR FUSIL MAUSER DATÉ 1937, UNE CHAINETTE, DEUX EMBOUTS (BROSSES) ET UN INSTRUMENT.

On y joint un couteau de poche pliant, poignée en bois de cerf.

B.E.

100 / 150 €



293

294

UNE PLAQUE DE MOUSQUETAIRE À LA CROIX

FLEURDELISÉE EN LAITON ET FER.

On joint un motif de cuirasse aux grandes armes de France, en laiton, sur fond rayonnant en fer.

200 / 250 €

295

**PLAQUE DE SHAKO MODÈLE 1816 D'OFFICIER DU
77^E DE LIGNE.**

En laiton doré.

B.E.

100 / 150 €

296

**ENSEMBLE DE QUATRE PLAQUES DE SHAKOS
MODÈLE 1821 :**

- une d'officier du 31^e de ligne. En laiton doré.
- une d'officier du 22^e de ligne. En laiton doré.
- une d'officier du 8^e de ligne. En laiton doré.
- une troupe du 15^e. En laiton.

A.B.E.

150 / 200 €

297

**PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DE LA GARDE
ROYALE.**

En bronze argenté, surmonté d'une plaque aux « Armes de France » en laiton doré, doublée de peau.

7,5 x 8 cm

B.E. Passant à deux ardillons.

400 / 600 €

298

**PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DE LA
GENDARMERIE ROYALE.**

En bronze argenté, surmonté d'une plaque aux « Armes de France » en laiton. Passant sans ardillon.

7,5 x 8,5 cm

A.B.E. (coups). Époque Restauration. 200 / 300 €

299

**PLATEAU DE CEINTURON DE LA GENDARMERIE
ROYALE.**

En bronze, surmonté d'une plaque aux « Armes de France » en laiton doré. Passant à deux ardillons.

7,5 x 8,5 cm

B.E. Époque Restauration. 250 / 350 €

300

**PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER ATTRIBUÉ AUX
GRENAIDIERS AUX CHEVAL.**

En bronze argenté, bordé de fleurs de lys et orné de deux branches de feuilles de laurier et de feuilles de chêne. Motif à la fleur de lys en argent. Doublé de peau. Passant à deux ardillons.

8,5 x 10 cm

B.E. Époque Restauration.

600 / 800 €

301

**PLATEAU DE CEINTURON DE LA GARDE NATIONALE
PARISIENNE À CHEVAL, SECONDE RESTAURATION.**

En argent, orné d'une fleur de lys et de branches de laurier dorées. Doublé de maroquin. Passant sans ardillon.

8 x 10 cm

B.E. Époque Restauration.

400 / 500 €

302

LOT DE 4 PLAQUES DE BONNET À POIL, EN LAITON.

Époques Louis-Philippe et Second Empire.

On y joint un fond de motif de cuirasse en tôle de fer. 150 / 250 €

303

ENSEMBLE DE TROIS PLAQUES DE SHAKO :

- 26^e de ligne, d'officier. En laiton doré.
- 25^e de ligne, troupe. En laiton.
- 38^e de ligne, troupe. En laiton. Avec pastille datée 1840.

B.E. Époque Monarchie de Juillet. 120 / 150 €

304

LOT DE 4 PLAQUES AU COQ, 1830-1848 :

- deux plaques de Shako du 4^e et du 6^e régiments.
- deux plaques de Giberne du 1^{er} et 2^e régiments.

On y joint un motif de centre de cuirasse en cuivre et laiton. 200 / 300 €

305

**LOT DE 10 PLAQUES DE SHAKO AU COQ ET DIVERS,
EN LAITON, LAITON DORÉ ET LAITON ARGENTÉ.**

Époque Louis-Philippe. 100 / 200 €



294



295



299



300



301



297



298



296



8



302



1



303



26



1



2



4



26

306

PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER EN BRONZE DORÉ.

Motif au coq entouré de branches de laurier.
Doublé de maroquin rouge. Passant sans ardillon.

6,5 x 8,3 cm

B.E. Époque Monarchie de Juillet. 150 / 250 €

307

BEAU PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE.

Plateau en bronze doré. Motif rapporté à l'écu au coq « Liberté Ordre Public ». Passant à deux ardillons. Doublé de maroquin rouge.

7,5 x 8,5 cm

B.E. Époque Monarchie de Juillet (modèle fantaisie de qualité). 300 / 500 €

308

PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE.

En bronze, motif en cuivre doré au coq sur un faisceau de drapeau au globe « France » et « Liberté-Ordre Public ». Passant sans ardillon.

8,5 x 10 cm

Époque Monarchie de Juillet. 250 / 350 €

309

ENSEMBLE DE DEUX PLAQUES :

- plateau de ceinturon de la Gendarmerie départementale, Sureté Publique, au coq, en bronze.

8,5 x 7 cm

- plaque de baudrier de la Gendarmerie départementale, Sureté Publique, au coq, en bronze.

8,5 x 7 cm

B.E. Époque Monarchie de Juillet. 400 / 500 €

310

PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER D'INFANTERIE DE LA GARDE NATIONALE.

En bronze. Motif au coq et branches de laurier en argent. Doublé de peau. Passant sans ardillon.

8 x 9 cm

B.E. Époque Monarchie de Juillet. 300 / 400 €

311

PLAQUE DE CZAPSKA EN LAITON TROUPE, SANS NUMÉRO.

En laiton. Repercée de quatre trous. Avec une attache.

A.B.E. Vers 1850.

80 / 100 €

312

LOT DE 4 PLAQUES DE SHAKO.

1^{er}, 13^e, 21^e et 29^e régiments.

Époque Second Empire.

On y joint deux plaques à l'aigle (refrappes).

150 / 250 €

313

LOT DE 4 PLAQUES DE SHAKO.

18^e régiment, 19^e régiment et équipage militaire.
En laiton.

Époque Présidence-Second Empire. 150 / 250 €

314

PLAQUE DE SHAKO « GENDARMERIE IMPÉRIALE » À L'AIGLE EN MÉTAL ARGENTÉ.

B.E. Époque Second Empire.

200 / 250 €

315

PLAQUE DE SHAKO DE L'ÉCOLE IMPÉRIALE SPÉCIALE MILITAIRE.

En laiton, à l'Aigle couronnée.

B.E. Époque Second Empire.

80 / 100 €

316

DEUX BOUCLES DE CEINTURON D'OFFICIER DE LA GARDE NATIONALE :

- en bronze doré. Motif à l'aigle en argent rapporté. Doublé de maroquin vert.

5,8 x 5,8 cm

- en bronze doré. Motif à l'aigle en argent rapporté. Doublé de maroquin vert.

6 x 5,8 cm

B.E. Époque Second Empire.

150 / 250 €

317

BEAU PLATEAU DE CEINTURON D'OFFICIER DES TROUPES À PIED.

En bronze doré, avec motif à l'aigle couronnée.
Doublé de maroquin rouge. Passant sans ardillon.

6 x 6,5 cm

T.B.E. Époque Second Empire.

400 / 500 €



306



307



308



309



310



311



312



313



314



315



316



317

318

DEUX MOTIFS DE PATELETTE DE GIBERNE SECOND EMPIRE :

- un de la Garde impériale. En laiton, Sans garantie d'époque.
- un de la Maison de l'Empereur. En laiton à motifs rapportés au N et à la couronne.

A.B.E.

80 / 100 €



318

319

LOT DE 3 PLAQUES DE GIBERNE AUX GRANDES ARMES

IMPÉRIALES DU SECOND EMPIRE, EN LAITON (RETRIAGE).

On y joint une aigle couronnée en bronze et six aigles en laiton estampé.
150 / 250 €



320

PLAQUE DANS LE GOÛT DES GRENAIDIERS À PIED DE LA GARDE SECOND EMPIRE.

En laiton à grenades rapportées.

B.E. Fabrication postérieure au Second Empire. 60 / 80 €

321

TROIS BOUCLES DE CEINTURON DE LA GENDARMERIE ORDRE PUBLIC :

- en bronze, d'officier, motif à la grenade Passant sans ardillon. Doublé de maroquin vert.

5 x 6,5 cm

- en bronze, troupe, motif à la grenade. Passant sans ardillon.

7,8 x 6,7 cm

- en bronze, d'officier, motif à la grenade. Passant sans ardillon.

5 x 5,4 cm

B.E. Époque III^e République. 100 / 150 €



321

322

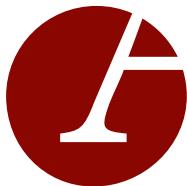
LOT DE PLAQUES DE CASQUES À POINTE. PRUSSE, BADE, BAVIÈRE.

On y joint une pointe de casque à pointe. 200 / 250 €



322





ADER
Nordmann & Dominique

ADER, Société de Ventes Volontaires
3, rue Favart 75002 Paris
www.ader-paris.fr - contact@ader-paris.fr
Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20

**COMMISSAIRES-PRISEURS
ET INVENTAIRES**

David NORDMANN
david.nordmann@ader-paris.fr
Xavier DOMINIQUE
xavier.dominique@ader-paris.fr

RDV: Mélissa NUNEZ
mnunes@ader-paris.fr
Tél.: 01 78 91 10 12

DÉPARTEMENTS

Art moderne et contemporain

Tableaux et dessins

Xavier DOMINIQUE

xavier.dominique@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 09

Camille MAUJEAN

camille.maujean@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 07

Art Nouveau

Art Déco

Design

Xavier DOMINIQUE

xavier.dominique@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 09

Mobilier

Objets d'art

Argenterie - Orfèvrerie

Lettres et manuscrits autographes

Marc GUYOT

marc.guyot@ader-paris.fr

Tél.: 01 80 27 50 17

Dessins anciens

Miniatures

Camille MAUJEAN

camille.maujean@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 07

Tableaux anciens

Marion BERTELLO

mbertello@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 11

Estampes

Livres

Militaria

Judaïca

Vins et alcools

Élodie DELABALLE

elodie.delaballe@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 16

Bijoux et montres

Haute Joaillerie

Objets de vitrine

Christelle BATAILLER

christelle.batailler@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 17

Art d'Orient

Art d'Extrême-Orient

Art Russe - Archéologie

Photographies - Livres Photos

Magdalena MARZEC

magda.marzec@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 08

Numismatique, Philatélie

Or et métaux précieux

Victor DUMONT

victor.dumont@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 03

Ventes classiques

Verrerie

Anne-Lise PERNIN

alpernin@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 03

ADMINISTRATION

Vendeurs

Christelle BATAILLER

christelle.batailler@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 17

Acheteurs

Mélissa NUNEZ

mnunes@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 12

Ordres d'achat

Lucas DANIEL

luscas.danel@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 10

LOGISTIQUE

Envois

Vincent HOINGNE

vhoingne@ader-paris.fr

Magasinage

Amand JOLLOIS - Cyril VILMOUTH

Lucas MARANDEL

Photographies

Élodie BROSSETTE - Antoine GRÉDAI

Édouard ROBIN

Création graphique

Clémentine DUBOIS

BUREAUX ANNEXES

Paris 16 / Neuilly

Maguelone CHAZALLON-CAUCHOIS

Sylvie CREVIER-ANDRIEU

Commissaires-priseurs

20, rue de Chartres

92200 Neuilly-sur-Seine

20, avenue Mozart - 75016 Paris

m.chazallon@ader-paris.fr

Tél.: 01 78 91 10 00 / 01 78 91 00 56

Belgique

Octavie BORDET

Commissaire-priseur

Avenue de Tervuren, 113

1040 Bruxelles

info@ader-brussels.be

Tél. : +32 (0) 493 19 27 68

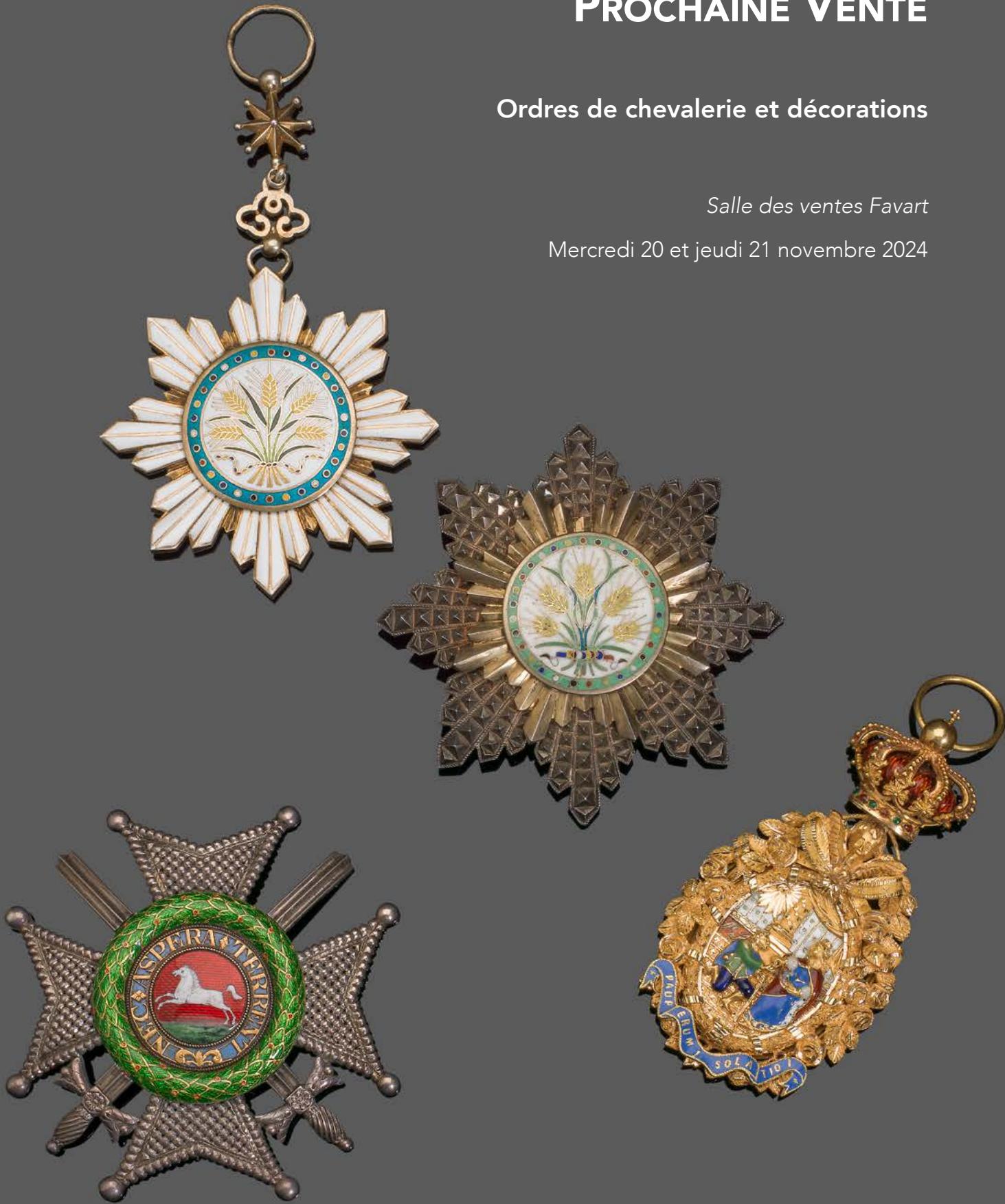


PROCHAINE VENTE

Ordres de chevalerie et décorations

Salle des ventes Favart

Mercredi 20 et jeudi 21 novembre 2024



CONDITIONS DE VENTE

La société à responsabilité limitée ADER est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L. 321-4 et suivants du Code de commerce. En cette qualité ADER agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'adjudicataire par son intermédiaire. Les rapports entre ADER et l'encherisseur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat (ci-après, les « CGA »).

ACCEPTATION, OPPOSABILITÉ ET MODIFICATION DES CGA

Les CGA sont applicables sans restriction ni réserve à la relation entre ADER et tout encherisseur. Les CGA sont communiquées préalablement à la vente sur le site Internet d'ADER, ainsi qu'au sein du catalogue de la vente concernée. L'encherisseur déclare avoir pris connaissance des CGA et les accepte sans réserve en portant une enchère, quel qu'en soit le moyen. Les CGA applicables à la relation entre les parties sont celles en vigueur au moment de la vente concernée en tenant compte des éventuelles modifications écrites ou orales émises avant et pendant la vente et qui sont reportées au sein du procès-verbal de vente.

AVANT LA VENTE

1. Indications relatives aux lots

Les notices d'information contenues dans le catalogue sont établies, en l'état des connaissances au jour de la vente et avec toutes les diligences requises, par ADER et l'expert qui l'assiste le cas échéant, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées verbalement au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de vente.

1.1 État des lots et constats d'état ou de conservation

Les lots sont vendus dans l'état dans lequel ils se trouvent au moment de la vente et il relève ainsi de la responsabilité des futurs encherisseurs d'examiner chaque lot avant la vente et notamment lors des expositions. L'absence de mention dans le catalogue n'implique aucunement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de dommages, accidents, incidents ou restaurations. Seule l'existence de réparations, ainsi que de restaurations, manques et ajouts significatifs dont le lot peut avoir fait l'objet, a vocation à être indiquée. Les dimensions et poids des lots sont données à titre indicatif. De même, la mention de défauts n'implique pas l'absence d'autres défauts. Des constats d'état ou de conservation des objets peuvent être établis gracieusement sur demande et par commodité, ADER ou ses experts n'étant pas des restaurateurs ces rapports de condition ne sauraient remplacer la consultation de professionnels.

1.2 Œuvres d'art et objets de collection

ADER rappelle que l'emploi du terme « attribué à » suivi d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre ou l'objet a été exécuté pendant la période de production de l'artiste mentionné et que des présomptions sérieuses désignent celui-ci comme l'auteur vraisemblable. « Entourage de » signifie que l'œuvre ou l'objet est le travail d'un artiste contemporain de l'artiste mentionné qui s'est moins très influencé par l'œuvre du maître. L'emploi des termes « atelier de » suivis d'un nom d'artiste garantit que l'œuvre a été exécutée dans l'atelier du maître cité mais réalisée par des élèves sous sa direction. Les expressions « dans le goût de », « style », « manière de », « genre de », « d'après », « façon de » ne confèrent aucune garantie particulière d'identité d'artiste, de date de l'œuvre ou d'école. Les biens d'occasion ne bénéficient pas de la garantie légale de conformité visée à l'article L. 217-2 du Code de la consommation.

1.3 Provenance

ADER rappelle que les mentions concernant la provenance d'un lot sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité d'ADER. Si le vendeur a requis la confidentialité ou si l'identité des précédents propriétaires est inconnue du fait de l'ancienneté du lot, aucune indication relative à la provenance n'est portée au sein de la présentation du lot au catalogue.

1.4 Modifications des informations

Les informations figurant au catalogue peuvent faire l'objet de modifications ou de rectifications jusqu'au moment de la vente. Ces changements sont portés à la connaissance du public par une annonce faite par le commissaire-priseur habilité au moment de la vente et par un affichage approprié en salle. Ces modifications sont consignées au procès-verbal de vente.

1.5 Lot suivi d'un °

Les lots suivis d'un ° sont vendus par ADER ou par un membre d'ADER, par un expert sollicité par ADER ou par tout partenaire d'ADER.

1.6 Illustration des lots

Les photographies des lots mis en vente figurant au catalogue et sur le site Internet d'ADER, ainsi que sur les plateformes des opérateurs intermédiaires d'ADER n'ont pas de valeur contractuelle supérieure à la description opérée dans le catalogue. Les photographies sont données à titre indicatif impliquant que les couleurs des œuvres ou objets reproduits dans le catalogue sont susceptibles de différer des couleurs réelles ou de comporter des différences résultant, de manière non exhaustive, de l'adaptation technique, de la qualité photographique ou encore du support de reproduction.

1.7 Montres et articles d'horlogerie

Les articles d'horlogerie et les montres peuvent comporter des pièces qui ne sont pas d'origine. Les restaurations, caractéristiques techniques, numéros de série, dimensions et poids sont données à titre indicatif. ADER n'apporte aucune garantie que la montre ou l'article d'horlogerie est en état de fonctionnement. Il appartient à tout encherisseur de procéder lui-même à l'analyse du fonctionnement et/ou d'une éventuelle restauration et/ou de l'étanchéité de tels objets. Les frais relatifs aux restaurations, révisions, aux réglages et à l'étanchéité sont à la charge exclusive de l'adjudicataire.

1.8 Pierres et bijoux

L'indication d'une date entre « [] » correspond à celle de création du modèle et non à celle de réalisation du bijou. Les pierres et bijoux présentés à la vente peuvent avoir fait l'objet de traitements destinés uniquement à les mettre en valeur (notamment, et de manière non limitative : huilage des émeraudes, traitement thermique des rubis et saphirs, blanchissement des perles, etc.) n'altérant en rien leur qualité. Les pierres présentées sans certificat de laboratoire sont vendues sans garantie aucune d'un éventuel traitement. Lorsqu'il est indiqué qu'une pierre ou qu'un bijou est accompagné d'un certificat, les encherisseurs sont invités à solliciter ADER afin que leur soit communiqué ce document, lequel fait foi sur tout autre document contradictoire. Il est précisé que l'origine des pierres et la qualité (comportant notamment, et de manière non limitative, la couleur et la pureté) reflètent l'opinion du laboratoire qui émet le certificat. Toute opinion différente issue d'un autre laboratoire ne saurait entraîner la nullité de la vente et ne saurait engager la responsabilité d'ADER et de l'expert de la vente.

2. Estimations des lots

ADER rappelle que les estimations sont fondées sur l'état, la rareté, la qualité et la provenance des lots et sur les prix récemment atteints aux enchères pour des biens similaires. Les estimations peuvent changer. Les estimations sont ainsi fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le lot soit vendu au prix estimé ou à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient ainsi constituer une quelconque garantie. Les estimations ne comprennent ni les frais de vente ni aucune taxe ou frais applicables.

3. Retrait de tout lot

ADER peut librement retirer un lot à tout moment avant la vente ou pendant la vente aux enchères. Cette décision de retrait n'engage en aucun cas la responsabilité d'ADER à l'égard de tout encherisseur.

4. Exposition publique préalable à la vente et catalogue

ADER est libre d'organiser des expositions publiques préalablement à la vente et dont les modalités sont précisées sur le catalogue ou sur tout support de la vente concernée. Tout encherisseur est invité à examiner les lots préalablement à la vente. Les lots y sont exposés afin de respecter leur sécurité. Toute manipulation effectuée par un encherisseur non supervisée d'ADER se fait à ses risques et périls. Pour certaines ventes, ADER propose à tout éventuel encherisseur un catalogue de la vente sous forme imprimée dont le prix est fixé à 18,96 euros HT soit 20 euros TTC, seuls les règlements en espèces étant acceptés. Le catalogue est une œuvre protégée par le droit d'auteur. Toute reproduction, représentation, adaptation et/ou modification du catalogue ou de ses éléments est strictement interdite sauf autorisation écrite et expresse d'ADER.

LA VENTE

1. Enregistrement et accès à la vente

En vue d'une bonne organisation de la vente et préalablement à celle-ci, les encherisseurs sont invités à se faire connaître auprès d'ADER, en lui communiquant un justificatif d'identité, ainsi que des références bancaires. ADER se réserve le droit de solliciter un dépôt de garantie, dont le montant est restitué dans les soixante-douze (72) heures après la vente si le lot n'a pas été adjugé à l'encherisseur. ADER se réserve le droit d'interdire l'accès à la vente à tout encherisseur pour justes motifs, notamment et de manière non limitative, en raison de l'inscription de l'encherisseur au fichier TEMIS.

L'encherisseur est réputé s'inscrire et encherir pour son propre compte. S'il encherit pour autrui, l'encherisseur doit indiquer à ADER qu'il est dûment mandaté par un tiers pour lequel il communique une pièce d'identité et les références bancaires. Toute fausse indication engage la responsabilité de l'encherisseur. Si l'encherisseur agit en tant qu'agent pour un mandant occulte il accepte expressément d'être tenu personnellement responsable de payer le prix d'achat et toutes autres sommes dues.

ADER étant soumise aux obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, elle se réserve le droit de demander à tout encherisseur de justifier de son identité au moyen d'un document probant et ce, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier. A défaut de communiquer de tels documents ou si la vérification de ces documents s'avère impossible, l'encherisseur ne peut s'inscrire à la vente.

2. Modalités des enchères

2.1. Enchères en salle

ADER rappelle que le mode usuel pour encherir consiste à être présent en salle pendant la vente, à moins que la vente ne soit réalisée de manière totalement dématérialisée (vente online). ADER ne peut engager sa responsabilité pour tout autre mode de passation des enchères notamment si une erreur qu'elle soit d'ordre technique ou non, une omission ou une difficulté de liaison ou de connexion existait.

2.2 Ordres d'achat ferme et enchères téléphoniques

ADER se propose d'exécuter gracieusement (i) des ordres d'achat ferme et (ii) des enchères téléphoniques, selon les instructions de l'encherisseur. L'encherisseur adresse sa demande à ADER en renseignant le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue accompagné (i) d'un document d'identification (carte d'identité recto-verso pour les personnes physiques, extrait Kbis pour les personnes morales) et (ii) de coordonnées postales, électroniques et téléphoniques et ce, au plus tard vingt-quatre (24) heures

avant la vente. Toute demande d'ordre d'achat ferme ou d'enchères téléphoniques doit avoir reçu une confirmation de ADER pour être exécutée. ADER se réserve le droit de ne pas accepter un ordre d'achat notamment, et de manière non limitative, si l'encherisseur ne propose pas de garanties suffisantes. Dans certains cas, la prise en compte d'un ordre d'achat ou d'une enchère téléphonique peut être conditionnée à un dépôt de garantie. Les offres illimitées ou d'« achat à tout prix » ne sont pas acceptées, l'encherisseur est tenu de donner un montant maximal. Dans le cas de plusieurs ordres d'achat identiques, la priorité est donnée à celui reçu en premier. ADER décline toute responsabilité en cas d'erreurs éventuelles, d'insuccès si la liaison téléphonique ne peut être établie ou de non réponse suite à une tentative d'appel. ADER peut enregistrer les communications et peut les conserver jusqu'au règlement des éventuelles acquisitions.

2.3. Enchères en ligne par des plateformes tierces

ADER peut proposer d'encherir en ligne par le biais de tout site Internet de plateformes d'opérateurs intermédiaires relayant la vente. Ces sites Internet constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, impliquant notamment des frais additionnels liés à leur utilisation.

2.4 Vente online

ADER organise des ventes online par le biais de plateformes d'opérateurs intermédiaires. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via ces sites Internet doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de ces plateformes, qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales d'achat, et notamment vérifier l'application de tout frais éventuel pour l'utilisation de ces sites Internet tiers.

DÉROULEMENT DE LA VENTE

1. Pouvoir discrétaire du commissaire-priseur habilité et conduite de la vente

Le commissaire-priseur habilité organise et dirige les enchères de façon discrétionnaire, la conduite de la vente suit l'ordre de la numérotation du catalogue et les paliers d'enchères sont à sa libre appréciation. Le commissaire-priseur habilité veille au respect de la liberté des enchères et à l'égalité entre les enchérisseurs. Il dispose de la faculté discrétaire de refuser toute enchère, de retirer un lot de la vente et de désigner l'adjudicataire, c'est-à-dire le plus offrant et le dernier enchérisseur, une fois le terme « adjugé » prononcé. Les enchères en salle prennent sur toute autre enchère.

Le commissaire-priseur dispose de la faculté discrétaire de déplacer, de réunir ou de séparer des lots ou de retirer des lots de la vente. En aucun cas la responsabilité d'ADER ne peut être engagée en cas de retrait de tout lot au cours de la vente, et notamment vis-à-vis des enchérisseurs ayant effectué une demande d'ordre d'achat ferme ou d'encherie téléphonique.

En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au dernier prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent est admis à enchérir à nouveau.

2. Conduite de la vente

La vente se fait expressément au comptant et est conduite en euros. ADER peut toutefois offrir, à titre indicatif, la retranscription des enchères en devises étrangères. En cas d'erreur de conversion de devises, la responsabilité d'ADER ne peut être engagée, seul le prix en euros faisant foi. L'accès aux lots lors de la vente est strictement interdit.

3. Prix de réserve

Le prix de réserve s'entend du prix minimum confidentiel au-dessous duquel le lot ne sera pas vendu. Le prix de réserve ne peut dépasser l'estimation basse figurant au catalogue ou modifiée publiquement avant la vente et le commissaire-priseur habilité est libre de débuter les enchères en dessous de ce prix et de porter des enchères pour le compte du vendeur. En revanche, le vendeur ne peut porter aucune enchère pour son propre compte ou par le biais d'un autre mandataire.

4. Préemption

Les articles L. 123-1 et L. 123-2 du Code du patrimoine autorisent, dans certains cas, l'État ou à la BNF à exercer un droit de préemption, c'est-à-dire la faculté pour l'État ou la BNF de se substituer à l'adjudicataire, sur les œuvres d'art mises en vente publique ou à l'occasion de ventes de gré à gré après une vente aux enchères publiques préalable infructueuse. Le représentant de l'État présent lors de la vacation formule sa déclaration auprès du commissaire-priseur habilité juste après la chute du marteau. La décision de préemption doit ensuite être confirmée dans un délai de quinze (15) jours. Par ailleurs, et conformément à l'article R. 123-7 du Code de commerce, le droit de préemption peut être exercé par voie électronique. En pareille situation, la décision de préemption doit être confirmée dans un délai de quatre (4) heures à compter de la réception du résultat par le représentant de l'Etat. En aucun cas, ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité du fait des décisions administratives de préemption.

EXÉCUTION DE LA VENTE

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se serait pas fait enregistrer avant la vente, il doit communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcé.

1. Obligation de paiement

L'adjudication opère transfert de propriété et oblige l'adjudicataire au paiement intégral du prix d'adjudication, ainsi que de l'ensemble des frais et taxes précisés ci-après. Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente selon les modalités précisées à l'article 3 de la présente section et ne peut en aucun cas être différé, quand bien même l'adjudicataire souhaite exporter le lot et est dans l'attente de l'obtention d'une licence d'exportation. Aucun lot n'est remis à l'adjudicataire avant l'acquittement de l'intégralité des sommes dues.

2. Frais de vente

En sus du prix d'adjudication, c'est-à-dire du « prix marteau », l'adjudicataire doit acquitter des frais de :

- 25% HT (soit 30 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 25 % HT (soit 26,4 % TTC), des ventes de vins pour lesquelles les frais sont de 20,83 % HT (soit 25 % TTC) pour les adjudications jusqu'à 500 000 €
- 20% HT (soit 24 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 20 % HT (soit 21,1 % TTC) sur la partie du prix d'adjudication entre 500 001 € et 1 000 000 €
- 15% HT (soit 18 % TTC), exception faite des ventes de livres pour lesquelles les frais sont de 15 % HT (soit 15,8 % TTC) sur la partie du prix d'adjudication supérieure à 1 000 001 €.

Pour les ventes judiciaires, les frais de vente sont fixés par la loi et s'élèvent à 11,9% HT (soit 14,28% TTC) le lot est suivi du signe #

Lorsque l'adjudicataire aenchéri sur une plateforme tierce, ADER facture à l'adjudicataire les frais additionnels dus par elle à la plateforme pour l'utilisation de celle-ci, selon la plateforme utilisée :

- plateforme drouot.com (drouot live) : 1,5 % HT (soit 1,8% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Interenchères : 3% HT (soit 3,6% TTC) du prix d'adjudication ;
- plateforme Invaluable : 2,5% HT (soit 3% TTC) du prix d'adjudication.

ADER étant sous le régime fiscal de la marge prévu à l'article 297A du Code général des impôts, elle ne peut délivrer aucun document faisant ressortir la TVA. Les lots en provenance d'une zone en dehors de l'Union européenne, et dont la présentation est précédée par le symbole « * », sont soumis à des frais additionnels pouvant être rétrocédés à l'adjudicataire sur présentation des documents douaniers d'exportation hors Union Européenne dans un délai de trois mois. Ces frais sont de 5,5% sur le prix de l'adjudication. Les lots dont la présentation est précédée par le symbole « ** » sont soumis à des frais additionnels de 20% sur le prix de l'adjudication. L'adjudicataire justifiant d'un numéro de TVA intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son Etat membre de l'Union européenne peut obtenir le remboursement de la TVA sur les commissions.

La répartition entre prix d'adjudication et commissions peut être modifiée par convention particulière entre le vendeur et ADER, sans conséquence pour l'adjudicataire.

3. Paiement

L'adjudicataire peut effectuer son règlement par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 euros frais et taxes compris pour les particuliers français et pour les commerçants français ou étrangers, jusqu'à 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non commerçants sur présentation de leur pièce d'identité avec une adresse à l'étranger ;
 - par carte bancaire Visa ou Mastercard – les règlements par carte bancaire American Express ne sont pas acceptés ;
 - par virement bancaire, les éventuels frais additionnels de transfert étant à la seule charge de l'adjudicataire sur le compte suivant : CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS - 56, rue de Lille – 75356 PARIS CEDEX 07 SP - RIB : 40031 00001 000042 3555k 89 - IBAN : FR72 4003 1 000 0100 0042 3555 k89 - BIC : CDCGFRPPXXX.
 - par paiement bancaire « 3D Secure » sur le site d'ADER à l'adresse URL suivante : <http://paiement.ader-paris.fr/adjudication.php>.
- Les règlements par chèque ne sont pas acceptés.

Le paiement doit être réalisé au seul nom de l'adjudicataire. ADER rappelle qu'aucun paiement ne peut être réalisé pour un tiers et qu'aucune modification de l'identité de l'adjudicataire ne peut intervenir postérieurement à la vente aux enchères publiques. Aucun fractionnement du paiement n'est accepté.

4. Défaut de paiement

Conformément à l'article L. 321-14 du Code de commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, et après mise en demeure restée infructueuse adressée à l'adjudicataire par lettre recommandée avec accusé de réception, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération des enchères. Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois (3) mois à compter de l'adjudication, ADER a mandat d'agir en son nom et pour son compte et peut, selon son choix :

- notifier à l'adjudicataire défaillant la résolution de plein droit de la vente, sans préjudice des éventuels dommages-intérêts. L'adjudicataire défaillant demeure redevable des frais de vente ;
- poursuivre l'exécution forcée de la vente et le paiement du prix d'adjudication et des frais de vente, pour son propre compte et/ou pour le compte du vendeur, montant auquel s'ajoutent quarante euros de frais de recouvrement par lot.

En tout état de cause, l'adjudicataire défaillant ne peut invoquer la résolution du contrat pour se soustraire aux obligations qui sont les siennes.

ADER se réserve le droit d'exclure des ventes futures tout adjudicataire ou représentant de tout adjudicataire qui a été défaillant ou qui n'a pas respecté les présentes conditions générales d'achat. ADER se réserve le droit d'inscrire l'adjudicataire défaillant ou son représentant à la liste noire des mauvais payeurs de DROUOT SI, lui interdisant ainsi d'utiliser les services de la plateforme Drouot.com. Par ailleurs, ADER est adhérente au Service TEMIS permettant la consultation et l'allégment du fichier des restrictions

d'accès aux ventes aux enchères. ADER se réserve le droit d'inscrire au fichier TEMIS l'adjudicataire défaillant ou son représentant, ayant pour conséquence de limiter la capacité d'encherir de l'adjudicataire défaillant auprès des opérateurs de ventes volontaires adhérents et de lui interdire l'utilisation de la plateforme Interenchères. ADER se réserve également le droit de procéder à toute compensation de la créance due avec les sommes éventuellement dues à l'adjudicataire défaillant.

5. Délivrance des lots

Tout lot ne peut être délivré à l'adjudicataire qu'après paiement intégral du prix, des frais et des taxes. Sous réserve de la présentation de l'autorisation de délivrance du service comptable d'ADER attestant du complet paiement du prix, les lots peuvent être délivrés au cours ou à l'issue immédiate de la vacation en salle de vente aux enchères. Les lots doivent être retirés dans les plus brefs délais après leur règlement intégral. Les frais de gardiennage sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire.

Les lots non retirés à l'issue de la vacation considérée sont entreposés au Magasinage de l'hôtel Drouot, au sein d'un autre lieu non géré par ADER ou à l'étude ADER, le choix étant laissé à la discrétion d'ADER.

Hors conditions particulières applicables aux ventes ayant lieu à l'hôtel Drouot ou dans tout autre lieu de vente non directement géré par ADER, et à compter du quatorzième (14^e) jour après la vente, le lot acheté réglé ou non réglé restant à l'étude ou dans l'entrepôt de stockage de l'étude, fait l'objet de la facturation suivante :

- un (1) euro HT pour les très petits lots, à savoir les bijoux, les livres, les œuvres sur papier non encadrées dont la taille est inférieure au format A4 ;
- cinq (5) euros HT pour les petits lots, à savoir les tableaux mesurant moins de 1,5 x 1,5 m, les lots légers et de petit gabarit ;
- dix (10) euros HT pour les moyens lots, à savoir les tableaux mesurant plus de 1,5 m, les lots lourds et de petit gabarit ;
- quinze (15) euros HT pour les grands lots, à savoir les lots lourds et de grand gabarit ;
- vingt (20) euros HT pour les lots volumineux, à savoir les lots imposants ou composés de plusieurs lots présentant ensemble un aspect volumineux,

la qualification des lots au sein de l'une de ces catégories est laissée à la discréion d'ADER.

Pour tout lot adjudgé, réglé ou non, demeurant stocké dans un autre lieu que tout lieu géré directement par ADER dont le choix est laissé de manière discrétionnaire à ADER, notamment et de manière non limitative, le Magasinage de l'hôtel Drouot, l'adjudicataire fait son affaire des frais liés au stockage et aux éventuelles pénalités de retard s'infler des conditions particulières qui lui est applicable et ne peut en tenir rigueur à ADER.

6. Transport des lots – transfert de propriété et des risques

ADER n'effectue aucun emballage ni envoi. Toutes les formalités et transports restent à la charge exclusive de l'adjudicataire, quelle que soit sa qualité, celui-ci devant se rapprocher de toute société de transport de son choix. Les sociétés de transport n'étant pas les préposées d'ADER, cette dernière ne peut être responsable de leurs actes ou omissions. L'adjudicataire ayant opté pour un envoi de ses achats par une société de transport adhère aux conditions générales de ce prestataire et écarte la possibilité d'engager la responsabilité d'ADER en cas de préjudice subi dans le cadre de cette prestation de services.

La liste des transporteurs suivants est donnée à simple titre indicatif :

- MBE MONTROUGE : mbe2561@mbefrance.fr - +33 (0)1 84 19 39 33 ;
- THE PACKENGERS : hello@thepackengers.com ;
- GOLDEN TRANSPORTS : fine.art@golden-transports.com - +33 (0)1 88 29 05 29 ;
- ART RÉGIE TRANSPORTS : benoit.dartigues@artregietransport.com - +33 (0)1 58 61 37 33 ;

Le transfert de propriété ainsi que le transfert des risques s'opèrent au prononcé du terme « adjugé » par le commissaire-priseur habilité, de telle sorte que l'adjudicataire est lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions. ADER décline toute responsabilité quant aux dommages que le lot pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée. ADER ne peut assumer une quelconque responsabilité en l'absence de prise de disposition à cet effet.

Le transfert des risques sur les lots s'opère au moment de l'adjudication lorsque l'adjudicataire revêt la qualité de professionnel, de telle sorte que la responsabilité de ADER ne peut être reconnue en cas de perte ou de dommages causés sur le ou les lots. Le transfert des risques à l'adjudicataire consommateur ou non-professionnel s'opère lorsque celui-ci ou un tiers désigné par ses soins (et notamment, et de manière non exhaustive, un transporteur) prend physiquement possession des lots. Le transport des lots doit être effectué aux frais et sous l'entièrre responsabilité de l'adjudicataire.

7. Éventuel droit de rétractation du client consommateur pour l'achat d'un lot appartenant à un vendeur professionnel dans le cadre de ventes entièrement dématérialisées

L'adjudicataire consommateur est informé qu'il dispose d'un droit de rétractation lorsque (i) le vendeur est un professionnel – entendu comme toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole – et (ii) que la vente est entièrement dématérialisée, en ce qu'elle se tient sans que quiconque n'ait la capacité d'assister à la vente en personne. Lorsque ce droit s'applique, l'adjudicataire consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours suivant le lendemain de livraison ou de la délivrance du lot pour exercer ce droit. Les lots pouvant bénéficier d'un droit de rétraction éventuelle sont identifiés par le symbole « # ».

CITES ET EXPORTATION DES BIENS CULTURELS

1. Biens culturels

L'exportation hors de France ou l'importation dans un autre pays d'un lot peut être affectée par les lois du pays vers lequel il est exporté ou importé. L'exportation de tout lot hors de France ou l'importation dans un autre pays peut être soumise à l'obtention d'une ou plusieurs autorisation(s) d'exporter ou d'importer. Certaines lois peuvent interdire l'importation ou interdire la revente d'un lot dans le pays dans lequel il a été importé. L'exportation d'un lot revêtant la qualité de [bien culturel](#), en dehors du territoire douanier français est subordonnée à l'obtention d'un certificat délivré par les services compétents du Ministère de la Culture, dans un délai maximum de quatre (4) mois à compter de la demande, sous réserve des exceptions figurant au sein du Code du patrimoine. Les services du Ministère de la Culture peuvent refuser la délivrance d'un tel certificat ou rejeter une telle demande lorsque le bien culturel considéré est notamment susceptible de présenter le caractère d'un trésor national. En tout état de cause, la responsabilité d'ADER ne saurait être engagée en cas de refus ou de retard de délivrance de certificat. La demande, la suspension ou le refus d'octroi de certificat est sans incidence aucune sur l'obligation de paiement à la charge de l'adjudicataire, lequel est redevable de ces sommes envers ADER et notamment au titre des frais engagés. Sous certaines conditions laissées à la discréion d'ADER, ADER peut effectuer les formalités de demande de certificat d'exportation pour le compte de l'adjudicataire et est susceptible de facturer l'ensemble des frais afférents à l'adjudicataire. En cas de suspension, de rejet de la demande ou de refus de délivrance du certificat, ADER n'est pas redevable du remboursement de telles sommes à l'adjudicataire.

2. Réglementation Cites

La réglementation internationale du 3 mars 1973, dite Convention de Washington a pour objet la protection de spécimens et d'espèces dits menacés d'extinction. L'exportation ou l'importation de tout lot fait ou comportant une partie (quel qu'en soit le pourcentage) en ivoire, écailles de tortues, peau de crocodile, corne de rhinocéros, os de baleine, certaines espèces de corail et en palissandre, etc. peut être restreinte ou interdite. Il appartient, sous sa seule responsabilité, à l'adjudicataire de prendre conseil et de vérifier la possibilité de se conformer aux dispositions légales ou réglementaires qui peuvent s'appliquer à l'exportation ou l'importation d'un lot, avant même d'encherir.

Des informations supplémentaires relatives à la réglementation applicable à certains lots peuvent être indiquées sur la fiche de présentation dudit lot. Dans certains cas, le lot concerné ne peut être transporté qu' assorti d'une confirmation par expert, aux frais de l'adjudicataire, de l'espèce et ou de l'âge du spécimen concerné. ADER peut, sur demande, assister l'adjudicataire dans l'obtention des autorisations et rapport d'expert requis. Ces démarches sont conduites aux seuls frais de l'adjudicataire. Cependant, ADER ne peut garantir que les autorisations soient délivrées. En cas de refus de permis ou de délai d'obtention de celui-ci, l'adjudicataire reste redevable de la totalité du prix d'achat du lot. Un tel refus ou délai ne saurait en aucun cas justifier le retard du paiement ou l'annulation de la vente.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

ADER est seule titulaire du droit de reproduction sur son catalogue et son contenu. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice. Toute reproduction du catalogue d'ADER peut également constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contrefaçon par le titulaire des droits d'auteur sur l'œuvre. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son nouveau propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

DONNÉES PERSONNELLES

L'encherisseur est informé qu'ADER, en sa qualité de responsable de traitement, collecte et traite des données personnelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat avec l'encherisseur, ayant pour objet la gestion des ordres d'achat ferme ou téléphonique, ainsi que la gestion des enchères et des adjudications. L'encherisseur dispose d'un droit d'accès, de suppression, de rectification, de limitation et d'opposition de traitement et d'un droit à la portabilité sur ses données personnelles. L'encherisseur est invité à consulter la politique de protection des données personnelles accessible depuis l'onglet « Confidentialité » en pied de page du site Internet d'ADER. L'encherisseur s'engage à fournir des renseignements à jour et est responsable de toute fausse déclaration.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Conformément à l'article L. 561-2, 14^e du Code monétaire et financier, les obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sont applicables à ADER en sa qualité d'opérateur de ventes volontaires lorsque celle-ci procède à une transaction ou une série de transactions liées d'un montant égal ou supérieur à 10. 000 euros. L'adjudicataire ou son mandant s'engage à fournir spontanément et de bonne foi l'ensemble des documents permettant l'établissement de leur identité. En fonction des circonstances, ADER peut être soumise à une obligation de vigilance renforcée, l'adjudicataire ou son mandant s'engageant alors à répondre à toute interrogation permettant à ADER de se conformer à ses obligations légales.

LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-17 du Code de commerce, l'action en responsabilité à l'encontre d'un opérateur de ventes volontaires se prescrit par cinq ans à compter de la prise ou de la vente aux enchères publiques. ADER rappelle à ses clients l'existence du Recueil des obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires pris par arrêté ministériel du 30 mars 2022. Ce recueil est disponible sur le site du Conseil des maisons de vente. ADER informe également ses clients de la possibilité de recourir à une procédure extrajudiciaire de règlement des litiges en saisissant le commissaire du Gouvernement près le Conseil des maisons de vente, en ligne ou par courrier avec accusé de réception. Seule la loi française régit les présentes conditions générales d'achat. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, et à défaut de conciliation préalable, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites sont soumis exclusivement aux tribunaux compétents de PARIS (FRANCE).



ADER

Nordmann & Dominique

ORDRE D'ACHAT

Mercredi 30 octobre 2024

ARMES ET SOUVENIRS HISTORIQUES

Les informations recueillies sur ce formulaire d'enregistrement sont obligatoires pour participer à la vente puis pour la prise en compte et la gestion de l'adjudication. ADER a recours à la plateforme TEMIS opérée par la société Commissaires-Priseurs Multimédia, aux fins de gestion du recouvrement des bordereaux impayés. Dans ce cadre, en cas de retard de paiement, les données à caractère personnel relatives aux enchérisseurs, ou leurs représentants, sont susceptibles d'être communiquées à CPM. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès de la société CPM : 37, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Nom et prénom :

Nº de CB:

Adresse :

Date de validité :

Téléphone :

Cryptogramme:

Mobile:

ou RIB/IBAN :

Après avoir pris connaissance des conditions de vente décrites dans le catalogue, je déclare les accepter.

ORDRE D'ACHAT

ORDRE D'ACQUISITION
Je vous prie d'acquérir pour mon compte personnel aux limites indiquées en euros, le ou les lots que j'ai désignés ci-contre (les limites ne comprenant pas les frais légaux).

ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

Me joindre au :

Date:

Date : _____

ADER, Société de Ventes Volontaires - Agrément 2002-448 - Sarl au capital de 52956 euros
3, rue Favart 75002 Paris - Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax: 01 53 40 77 20 - contact@ader-paris.fr
N° siret: 450 500 707 000 28 - TVA Intracom.: FR 66 450 500 707 - www.ader-paris.fr

